



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1738 LUNDI 13 MAI 2013

SANTÉ PUBLIQUE

Le choléra demeure une préoccupation à Pointe-Noire

La Croix-Rouge congolaise mène depuis le 8 mai, avec l'aide des partenaires, une campagne de formation des volontaires et secouristes en vue d'accentuer les opérations de terrain contre le choléra dans Pointe-Noire et sa région. « *Le message porté par la Croix-Rouge et ses partenaires doit parvenir partout, dans*



chaque famille, afin que nous puissions arrêter cette épidémie », a indiqué la déléguée de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Yvette Solongue Mbazo'o Mvé.

Environ 1040 cas de choléra ont été enregistrés à Pointe-Noire et dans le département du Kouilou depuis la réapparition de l'épidémie voici plus d'une année. Les autorités craignent que la maladie devienne endémique.

Page 7

JUSTICE

Dans ce journal, les principales nominations prononcées par le Conseil supérieur de la magistrature réuni le 8 mai à Brazzaville sous l'autorité du président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Page 24

CONGO - RDC

Des mécanismes pour développer les échanges entre Brazzaville et Kinshasa

Les experts du Congo, de la République démocratique du Congo et de la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha, réunis les 10 et 11 mai à Brazzaville, ont évalué les moyens de développer la sécurité de la navigation sur le fleuve Congo et de faciliter les échanges dans le Pool Malebo.

Déterminés à partager leurs expériences, les deux pays ont aussi échangé leurs vues sur le fonctionnement de leurs fonctions publiques respectives et jeté les bases d'une gestion commune de quatre aires protégées situées dans une zone transfrontalière.

Pages 9 et 11

**Télécommunications**

Le Congo lance son premier point d'échange Internet



Thierry Lézin Mougalla (au centre) lors du lancement de l'opération

Le Point d'échange Internet (CGIX) a été officiellement lancé le 10 mai à Brazzaville par le ministre des Postes et télécommunications, Thierry Lézin Mougalla.

Il consiste en une interconnexion de différents fournisseurs de contenu pour des services Internet, opéra-

teurs de téléphonie mobile et autres acteurs du domaine, afin d'échanger sur les données informatiques au niveau local sans passer par l'international.

Son démarrage est couplé à celui du nom de domaine « cg » mis en place par l'Agence de régulation des

postes et communications électroniques. Le CGIX devrait favoriser une meilleure qualité des services, une réduction des coûts tout en offrant des meilleures chances d'attirer des grands fournisseurs d'accès Internet mondiaux au pays.

Page 2

ITIE

Une loi sur la transparence est à l'étude

Afin de pérenniser les acquis de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), le Congo entend mettre en œuvre une loi permettant de cristalliser le mécanisme de transparence.

« Cette loi s'élargira à d'autres secteurs de gestion des finances publiques, en tenant compte de l'aspect de la responsabilité dans le cadre de la gestion de ces industries », a indiqué le président du Comité exécutif de l'ITIE-Congo, Florent Michel Okoko, le 10 mai, alors que se tenaient les travaux de la session de cette instance.

Page 5

ÉDITORIAL

Anticiper

Page 2

ÉDITORIAL

Anticiper

Finale, si l'on y réfléchit bien, l'un des grands problèmes auxquels se heurtent aujourd'hui les dirigeants politiques est celui de l'anticipation; c'est-à-dire de l'analyse raisonnée et raisonnable des conséquences que leurs décisions auront inévitablement pour leur peuple dans les décennies à venir. Le problème, sans doute, n'est pas nouveau, mais il prend de jour en jour une acuité plus forte en raison des changements de toute nature que provoque le développement des nouvelles technologies et qui accompagnent la mondialisation.

À l'échelle planétaire, il est évident que si les grandes puissances se projetaient dans l'avenir en étudiant avec soin les effets probables de leurs décisions l'on ne verrait pas se produire des dérives comme celles qui provoquent les guerres d'Afghanistan et d'Irak, ou qui, plus près encore de nous, accompagnent le « printemps arabe ». Mais ceci est tout aussi vrai, sinon même plus, au plan national où la modernisation de l'économie provoque des changements sociaux dont il serait dangereux de sous-estimer l'ampleur même si, dans le moment présent, ceux-ci semblent superficiels.

Pour parler clair, il est assurément indispensable de mener jusqu'à leur terme les grands travaux d'infrastructure qui feront du Congo un pays moderne en désenclavant les départements jusque-là isolés et en favorisant les investissements productifs sur toute l'étendue du territoire. Mais ce gigantesque effort n'aura d'effets positifs que si, dans le même temps, le niveau de vie des populations s'élève, si les nouvelles générations bénéficient d'une véritable formation professionnelle, si les emplois se multiplient dans le Congo profond; toutes choses qui sont prévues et programmées par les pouvoirs publics, mais qui, pour l'instant, sont loin d'être réalisées.

De la même façon et dans un autre ordre d'idées il apparaît essentiel de préparer la révolution économique et donc sociale qui naîtra de l'intégration régionale, pour nous comme pour les pays qui nous entourent, autrement dit de la création du grand marché commun et peut-être même de la communauté politique qui, dans les dix prochaines années, fera du Bassin du Congo l'une des régions les plus prospères du continent africain.

Ne pas s'en tenir au présent et se projeter résolument dans l'avenir, voilà qui pourrait constituer le fondement d'un programme politique au sens plein du terme.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Congo lance son premier Point d'échange Internet

Le CGIX a été lancé officiellement le 10 mai à Brazzaville, au cours d'une cérémonie solennelle. Son usage va améliorer la qualité des services Internet au Congo et permettra aux utilisateurs de bénéficier d'un meilleur traitement des données numériques et téléphoniques.

Cofinancé par l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) et la Banque mondiale dans le cadre du projet Central African Backbone (CAB), le Point d'échange internet (CGIX) est une interconnexion de différents fournisseurs, opérateurs de téléphonie mobile et d'acteurs fournissant du contenu pour des services Internet. Il permettra d'échanger en toute sécurité les données informatiques au niveau local, sans passer par l'international comme auparavant.

Grâce à une meilleure qualité de services et à une réduction considérable des coûts, les grands fournisseurs d'accès Internet tels que Yahoo, Google et Facebook pourront s'établir dans le pays. Le CGIX ouvre également de nouvelles perspectives au Congo en matière de services comme les vidéoconfé-

rences, la télémédecine, le cybergouvernement et la cyberbanque. Au plan local, le CGIX offre également aux utilisateurs un meilleur traitement des données numériques, téléphoniques et vidéo ainsi que des échanges de mails dans les meilleures conditions.

Des services moins coûteux et fiables

Du point de vue technique, outre qu'il améliore la qualité des services, le CGIX réduira vraisemblablement les coûts liés essentiellement à l'utilisation des bandes passantes internationales par les fournisseurs locaux. Le système garantit non seulement la sécurité, la confidentialité, mais surtout la fiabilité des données.

Le projet, qui sera géré, pour un premier temps, par l'ARPCE, vise plusieurs objectifs : notamment, la création du contenu local à Brazza-

ville, la baisse de l'usage des bandes passantes internationales et l'installation des serveurs cash des fournisseurs de contenu (Yahoo, Google, etc.)

Le lancement de ce produit, qui a eu lieu en présence des responsables de la Banque mondiale et des sociétés de téléphonie mobile partenaires, a été couplé avec le démarrage des activités de gestion du nom de domaine « cg » mis en place par l'ARPCE, à travers l'Association congolaise de nommage Internet en coopération (ACNIC). Le ministre des Postes et Télécommunications, Thierry Mougalla, qui a présidé la cérémonie, a saisi l'occasion pour visiter le centre de supervision et l'ensemble des installations techniques de cette structure.

Firman Oyé

AVIATION CIVILE

Les jeunes Congolais invités à postuler aux concours de l'Asecna

Ousman Amadou Guitteye, directeur général de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et Madagascar (Asecna), a réitéré cette invite au terme d'une séance de travail le 8 mai à Brazzaville avec le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada. Préoccupé par le déficit constaté en personnel au sein des services de l'Asecna au Congo, le directeur général de l'Asecna tient à tout prix à ap-

porter des solutions idoines. Ainsi a-t-il annoncé une série de concours que son institution entend organiser afin de permettre aux jeunes diplômés congolais d'entrer dans les différentes écoles d'aviation civile du continent. « Il va falloir former beaucoup de jeunes Congolais pour appuyer les ambitions du gouvernement dans le développement des infrastructures aéroportuaires. J'exhorte tous les jeunes diplômés à postuler », a-t-il indiqué.

Les deux interlocuteurs ont aussi débattu de la nécessité pour l'Asecna d'investir au Congo, d'autant que le Congo gère seul les espaces aériens de plusieurs pays d'Afrique centrale, entre autres, du Cameroun, de la RCA, du Gabon, de la Guinée équatoriale et de Sao Tomé et Principe. Enfin, les responsables ont évoqué la gestion de la plate-forme aéronautique de Pointe-Noire et la coordination de celle de Brazzaville.

F.O.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COOPÉRATION CONGO-CHINE

Création prochaine d'une société à capitaux mixtes

L'entreprise sera chargée de la construction et de la gestion de la zone de coopération économique et commerciale sino-congolaise au niveau des Zones économiques spéciales de Pointe-Noire et d'Oyo-Ollombo.

Le ministre à la présidence chargé des zones économiques et spéciales, Alain Akouala Atipault, et la société d'État China Friendship Development International Engineering Design & Consulting Corporation (FDDC) viennent de signer un mémorandum d'entente à Pékin.

« Le taux de croissance que génère le pétrole est très important pour la situation macroéconomique de notre pays, mais il faut arriver maintenant à transférer cette richesse vers une économie sur le sol pour faire émerger les usines et créer des emplois. Cet accord nous permettra d'avoir un bel instrument de travail pour réaliser l'ambition du président de la République qui veut projeter notre pays dans l'économie réelle », a indiqué Alain Akouala Atipault.

En Chine, la délégation congolaise a visité la zone de développement économique et technique de Bei-



Alain Akouala Atipault lors de la séance de travail avec la délégation singapourienne

jing ; la société anonyme des véhicules Foton de Bei Qi et le pavillon d'exposition, de planification et d'urbanisme de Beijing. Avant de quitter Pékin, la délégation s'est entretenue avec le vice-ministre chinois du Commerce, Chen Jian, et le maire de Beijing, Wang Ans-

hun. La mission était composée d'experts du ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé et du ministère chargé des Zones économiques spéciales.

En outre, le ministre congolais a

annoncé l'arrivée dans quatre mois à Brazzaville d'une délégation chinoise constituée d'un certain nombre d'industriels qui procéderont à la visite des sites et rencontreront par la suite le président de la République.

S'agissant de la zone de Pointe-

Noire, le ministre concerné a eu une séance de travail le 9 mai à Brazzaville avec une importante délégation singapourienne qui s'occupe de l'étude de faisabilité de cette zone économique. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'avancement des travaux et sur les activités industrielles qui pourraient y être développées. « Pour l'instant, nous sommes à la classification du secteur des industries. Pour faire une analyse comparée, nous avons regardé aussi les différentes zones économiques dans d'autres pays tels que l'Inde, la Chine, Singapour, etc. Nous souhaitons trouver la meilleure solution pour la zone économique spéciale de Pointe-Noire », a expliqué le chef de la délégation et responsable de l'entreprise Jurong, Allister Winston. En juin 2012, trois membres du gouvernement avaient visité le site de l'extension du port autonome de Pointe-Noire où sera érigée la première zone économique spéciale. Ils s'étaient également entretenus avec les propriétaires terriens, dont certains occupent illégalement cette zone.

Yvette Reine Nzaba

LE FAIT DU JOUR

Images de Djambala

Le dimanche 5 mai, à Djambala, chef-lieu des Plateaux, les forces vives du département étaient bien au rendez-vous du lancement par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, de la municipalisation accélérée de ce département. Discours, danses, gestes forts ou anodins ont marqué la cérémonie dans un style qui met en compétition, sans le dire, les us et coutumes avec les usages protocolaires modernes.

À propos des discours, retenons, côté officiel, la promesse faite par les autorités nationales de doter les onze districts qui composent le département des Plateaux d'infrastructures diverses : voiries urbaines, routes, écoles, marchés, hôpitaux, logements administratifs, eau, électricité, autant d'engagements qui changeront à terme le visage de ce coin du Congo vaste de 38.400 km² s'ils sont tous remplis.

D'ici là, les entreprises adjudicataires des marchés vont blanchir des nuits.

Sur le même chapitre, de la bouche des sages et notables des Plateaux sont sortis des mots en forme de recommandations. Comme s'ils voulaient enfoncer des portes ouvertes puisque la plupart formulaient des demandes de voir réalisé ce qui venait de leur être promis à haute et intelligible voix. On pourrait évoquer un problème de communication d'autant qu'en la circonstance, la langue des discours et des démonstrations utilisée - le français en l'occurrence - bouche bien souvent les oreilles des bénéficiaires de projets, généralement analphabètes.

Seulement, les notables tékés n'ont pas chaumé. Chargés de distribuer des tissus en raphia à la cinquantaine de personnalités sélectionnée par leurs soins, parmi lesquelles des ministres, des parlementaires, des

officiers de l'armée et des politiques, ils ont voulu tous leur appendre à parler téké : « we ayu itio ? » pour « comprenez-vous téké ? », en guise d'entrée en matière. On trouvait sur la liste les ressortissants de la Likouala, du Kouilou, du Pool, de la Cuvette, de la Bouenza, etc. Quelle que soit la réponse de l'interlocuteur, le notable téké enchaînait : « éfaa ola, akièakiè abo isali ». Traduire : « construisez le pays, que les enfants trouvent des emplois ». Sans doute le message que répètent à l'oreille des vieux les jeunes dans les villages et que ceux-ci ont voulu relayer en public, l'occasion faisant le larron.

Dépositaires du pouvoir ancestral, les notables ne parlent pas dans le vide. Dans trois mois, le 15 août, à Djambala précisément, eux qui ont assuré au chef de l'État de lui conter une nouvelle fois les choses de leur terroir dresseront déjà le premier bilan des réalisations dans le chef-lieu

du département. Ils pourront à cette occasion se vêtir de leurs atours traditionnels mythiques et essayer encore une fois de mobiliser l'attention sur eux comme ils l'ont fait le 5 mai. Les sages veulent se sentir écoutés, ce que ce dernier leur rend plutôt bien.

Autre lieu, autre image, autre discours. Dans un cadre beaucoup plus calme que celui de la place publique de Djambala, réponse a été donnée à une question posée depuis plusieurs mois concernant le Comité d'action pour la défense de la démocratie-Mouvement de jeunesse (CADD-MJ). Son fondateur, Denis Sassou N'Gusso lui-même, a choisi de trancher en ces lieux. Question de prendre le département à témoin ? L'un de ses compagnons, le ministre André Okombi Salissa, président incontesté du CADD-MJ lorsqu'il n'était pas encore traversé par des dissensions est des Plateaux. En effet !

Gankama N'Siah

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU KOUILOU

La plupart des chantiers seront livrés avant la fin du mandat

Sous la supervision de Jean Richard Bongo, président du conseil départemental du Kouilou, l'instance a entrepris une vaste opération de suivi et de contrôle de tous les projets qu'elle a entrepris de 2011 à 2013.

Près d'une vingtaine de projets ont été visités par trois missions ayant sillonné les districts de Hinda, Mvouti, Madingo Kayes, Loango, Nzambi. En raison de son enclavement, elles n'ont pu se rendre à Kakamoeka. Ces projets concernent la construction des écoles primaires et collèges ainsi que des logements des chefs d'établissement, la construction des postes de santé et des logements des chefs de poste sans oublier la construction des forages d'eau et des dalots.

Ces équipes étaient composées de membres du conseil départemental du Kouilou, de la direction départementale de la construction, de la cellule de gestion des marchés publics et du contrôle budgétaire. L'objectif était de faire une évaluation exhaustive de tous les projets avant la fin, cette année, du présent mandat du

conseil.

Après évaluation sur le terrain, il a été noté avec satisfaction que la plupart des chantiers visités seront réceptionnés dans les meilleurs délais. Pour preuve, les livraisons commencent cette semaine avec les écoles primaires de Doumanga (dans le district de Mvouti), de Bioko (Madingo Kayes) et Mboulou Voka (Hinda). Les postes de santé de Cayo à Tchiamba Nzassi, de Tandou Goma à Nzambi. Les deux forages de Nzambi seront également livrés. Quant aux autres chantiers, la réception se fera d'ici à fin juillet. « *Étant arrivés en fin de mandature, nous sommes allés faire l'état des projets que nous avons lancés [...] pour voir sur le terrain leur état d'avancement. Aux trainards, on leur a donné une date butoir pour terminer les ouvrages car il y a d'autres projets en vue. Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits du travail abattu par les entreprises* », a indiqué Jean Richard Bongo.

Les projets réceptionnés d'ici juillet sont : le poste de santé de Ndembouanou et le logement de l'infirmier-chef à Hinda ; le collège



Jean Richard Bongo (au centre) pendant la visite des chantiers

de Ncessi et le logement du directeur ; le poste de santé de Youbi ; le poste de santé et le logement de l'infirmier-chef de Sialivakou ; l'école de Ntombu Pont et le logement du directeur à Hinda ; le logement des enseignants du collège de Nkola à Madingo Kayes ; la construction des dalots des Saras à Mvouti ; le logement du di-

recteur de l'école de Loango, de l'école primaire de la Pointe indienne à Loango, de l'école primaire de Doumanga ; le logement du directeur à Mvouti ; le poste de santé et le logement du chef infirmier de Sialivakou à Nzambi.

À la fin de la visite, le président du conseil départemental du Kouilou s'est réjoui de la fin des travaux de construc-

tion de forages d'eau notamment à Ngoumbi et à Tandou Goma en raison de l'épidémie de choléra qui sévit dans le département. « *Le choléra est un problème de santé publique et d'hygiène. Voilà pourquoi nous nous battons pour donner de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité alimentaire à la population* », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

Global développement célèbre la fête du travail

Les agents de cette société de production, conditionnement et commercialisation de l'eau de source baptisée Globaline basée à Pointe-Noire, dans l'arrondissement 6 Ngoyo, ont pris part au défilé marquant la célébration de la journée internationale du travail qui s'est déroulé le 1^{er} mai à Tchiamba Nzassi sur la place du 1^{er} juin.

Chemises manches longues carrelées, uniforme choisie pour la circonstance, les agents de Global développement, visiblement enthousiastes, ont martelé le macadam de cette place. Leur passage accompagné par la musique de la fanfare Kimbanguiste a été remarquable grâce à leur banderole sur laquelle on pouvait lire leur slogan: « *Gobaline, pour une santé globale, buvez, partagez.* » « *Nous nous réjouissons d'avoir pris part à ce grand défilé et d'avoir célébré ensemble avec les autres cette journée internationale du travail* », a confié Amour Daria Louzolo, responsable du service de la communication de global développement, après le défilé.

Les agents de Global développement se sont ensuite retrouvés dans un restaurant de la place, une occasion pour continuer la fête tout en liant l'utile à l'agréable. « *C'est toujours*

une joie de se retrouver ensemble avec les collègues après des mois de dur labeur. Cette journée est une occasion pour se partager un pot, mais aussi pour faire le bilan des actions que nous avons réalisées au sein de notre société», a expliqué Amour



Daria Louzolo.

Global développement est une société en pleine croissance constituée d'une équipe jeune dirigée par Augustin Zodi, directeur général de la dite structure. Elle possède actuellement une succursale dans l'arrondissement 3 Tié-tié au quartier 7-7 de Dany, une usine à Brazzaville et un dépôt à Dolisie. Créée en 2001 dans le souci de permettre à tous d'avoir accès à l'eau de source, la société a commencé à vendre son pro-

duit avec un conditionnement en sachet de cinq cent millilitres d'eau. En rapport avec la promulgation du décret interdisant la commercialisation et l'utilisation de sachets, elle a opté pour le conditionnement en bouteille plastique.

La société propose sur le marché de l'eau de source en bouteille plastique de format 0,5 litres, 1 litre et 1,5 litre à vendre à 200, 300 et 400FCFA. Des prix jugés accessibles à tous. L'objectif de la société est de proposer à la population de l'eau de qualité à moindre coût. « *Nous ne devons pas faire de l'eau un produit de luxe ou des gens nantis, au contraire, l'eau étant un produit de première nécessité, elle doit être accessible à tous* », disait Augustin Zodi, lors de l'inauguration

de leur usine de mise en bouteille en juillet 2010. Global Développement possède aussi d'autres produits, il s'agit des bonbonnes et fontaines (produits phares de la société), destinées aux abonnés pour l'approvisionnement des bureaux et

des familles. Les produits Globaline sont conseillés à tous et aux enfants à partir de six mois. La satisfaction du client est une règle d'or chez Global développement qui a mis en place un service pour y veiller. En outre, la société a lancé en son sein, le processus qualité depuis l'année dernière pour être en conformité avec les normes internationales. Aussi, Amour Daria Louzolo a-t-elle assuré : « *Nos produits seront certifiés ISO avant la fin de l'année.* »

Global développement soutient la population par des actions sociales. Elle a par exemple assisté et soutenu les victimes des pluies diluviennes survenues à Pointe-Noire cette année ainsi que les victimes des explosions du 4 mars 2012 à Brazzaville. Pour pallier la pénurie d'eau dans les quartiers de Pointe-Noire et lutter contre des épidémies telle que le choléra, la société a fait installer des robinets à l'entrée de son usine à Ngoyo ainsi qu'à sa succursale de 7-7 de Dany, qui permettent aux populations de s'approvisionner gracieusement en eau potable.

Cette initiative est saluée par les ponténégrins qui voient aussi en la qualité d'eau de cette société une sécurité, comme l'a confié Gracia, jeune fille habitant le quartier 7-7 de Dany : « *Vous ne pouvez pas savoir combien de fois cette société nous rend service. Avec ses robinets, nous ne manquons plus d'eau. En plus leur eau est de bonne qualité, et nous la consommons sans inquiétudes.* » Cet aspect constitue une satisfaction pour Global développement qui se préoccupe aussi du bien-être de la population. « *Nous ne vendons pas seulement l'eau mais nous l'a partageons et nous veillons aussi au bien être de la population* », a indiqué Amour Daria Louzolo.

ITIE-CONGO

Le comité exécutif sensibilisé aux nouvelles normes

La session du comité exécutif de l'ITIE-Congo, tenue le 10 mai à Brazzaville, portait essentiellement sur la création de la loi de transparence et de responsabilité en vue de pérenniser l'action de l'Initiative.

Le directeur Afrique francophone du secrétariat international de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), Tim Bittiger, en visite de travail, a échangé, avec le comité exécutif de l'ITIE-Congo, sur les difficultés de gouvernance et les atouts que regorgent les secteurs pétrolier et minier.

« Si nous réussissons notre mission, les pays de la sous-région s'en serviront comme exemple. En produisant un rapport de très bonne qualité avec des données fiables, le Congo relèvera les défis en termes de mise en application de l'ITIE », a déclaré Tim Bittiger, avant d'exhorter les partenaires congolais à fournir plus d'effort dans leur politique de gouvernance.

Le directeur Afrique francophone a informé les membres du comité exécutif du nouveau mode de fonctionnement de ladite organi-



Tim Bittiger au centre

sation selon les critères de conformité. Ces normes seront adoptées au cours de la conférence mondiale qui se tiendra en fin mai à Sidney. « L'ITIE s'apprête à adopter des nouvelles normes dans le but d'élargir sa couverture concernant les paiements et les revenus fiscaux dans les secteurs pétrolier et minier. Le nouveau standard permettra d'identifier les projets pour une meilleure transparence afin de doter l'ITIE d'un mécanisme de gestion utilisable le long

de la chaîne de valeur », a-t-il renchérit.

Ces nouvelles normes envisagent l'utilisation des données par l'Assemblée nationale afin que celle-ci supervise l'affectation des revenus pour que la population congolaise en tire profit. Est aussi prévue, la publication des contrats. « Le Congo a été le premier pays en Afrique à publier tous les contrats des secteurs pétrolier et minier. Il est déjà en conformité avec les normes standard de 2013 », a fait

savoir Tim Bittiger.

Pérenniser l'ITIE au Congo

L'ITIE-Congo a pour objectif de pérenniser cette initiative dans les mécanismes de gestion des ressources des industries extractives. Pour ce faire, une loi sera initiée afin de cristalliser le mécanisme de transparence basé sur le principe des règles conformes de l'initiative. « Cette loi s'élargira à d'autres secteurs de gestion des finances publiques, en tenant

compte de la responsabilité dans le cadre de la gestion des industries », a affirmé le président du comité exécutif de l'ITIE-Congo, Florent Michel Okoko. Tim Bittiger a, pour sa part, annoncé que le Congo a atteint un seuil très important de la conformité. Selon lui, ce seuil n'est que le début d'une mise en œuvre en conformité avec les règles de ladite organisation.

Signalons qu'une étape importante a été franchie sur la création d'une loi de transparence co-élaborée avec le comité exécutif. Cette session a permis aux participants de mener des réflexions avec les autorités congolaises sur la pérennisation de l'ITIE.

À cet effet, un comité de pilotage a été mis en place par le ministre des finances. Composé des parlementaires, des représentants de la société civile, des industries extractives ainsi que les représentants de tous les secteurs de l'état qui sont concernés par la gestion des ressources extractives, ceux-ci contribueront à l'élaboration des textes d'application afin qu'elle soit promulguée dans les brefs délais.

Josiane Mambou-Loukoula

POINTE-NOIRE

L'arrondissement 2 sera « un modèle en matière d'assainissement et de civisme »

L'administrateur-maire de Mvou-Mvou, Prosper Bouity, a reçu *Les Dépêches de Brazzaville* pour parler de son arrondissement et des efforts qui y sont déployés pour qu'il devienne un exemple dans la ville océane.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quelles sont vos relations avec la population depuis que vous êtes à la tête de cet arrondissement ?

Prosper Bouity (P.B.) : Je suis là pour exécuter les missions d'État en rapport avec les besoins de mes concitoyens et je suis satisfait de la collaboration que j'ai établie avec eux.

LDB : Mvou-Mvou est l'un des arrondissements les plus vastes et les mieux assainis de Pointe-Noire. Quelle est votre politique en matière de salubrité ?

P.B. : L'arrondissement de Mvou-Mvou est divisé en onze quartiers qui se subdivisent en sous-blocs. La politique du conseil municipal en matière de salubrité s'appuie sur la vision qu'a le chef de l'État du Congo et c'est ce que je dois exécuter. Le bureau exécutif du conseil municipal a affecté à chaque arrondissement un cer-

tain nombre de véhicules bennes et de bacs à ordures. Je gère au quotidien trois véhicules bennes et une quarantaine de bacs à ordure. Dès que le besoin se fait sentir dans un quartier, ces engins sont instantanément affectés pour intervenir au plus vite.

LDB : Travaillez-vous avec les chefs de quartiers sur les questions de sécurité et de moralisation de la jeunesse ?

P.B. : Concernant les problèmes de sécurité, j'avais par le passé deux secteurs à problèmes : Kif-Kif et le marché de Mayaka. L'électrification de ces deux zones associée à certaines dispositions sécuritaires a permis de normaliser les choses. Les chefs de quartier ont mes coordonnées téléphoniques et celles du commissaire de police de l'arrondissement : ils peuvent nous joindre à tout instant si besoin est. Nous louons aussi les efforts du ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique qui est en train d'implanter progressivement dans les quartiers une méthodologie de moralisation de la jeunesse.

LDB : Il existe de nombreux lieux de

nuisances sonores à côté des établissements scolaires. Qu'en pensez-vous ?

P.B. : Sur cette question, un grand travail est en cours, mais il serait souhaitable que de nouvelles dispositions réglementaires soient prises, car celles que nous avons aujourd'hui datent des années soixante. Par exemple, tout autour du lycée Victor-Augagneur, on ne devrait pas avoir de petites buvettes. Dans d'autres quartiers, les églises de réveil situées à côté des écoles utilisent une sonorisation trop forte, c'est intolérable. Étant donné que les maires d'arrondissements sont responsables de l'application de la réglementation sur les nuisances sonores sur leur territoire, je m'appuie sur le commissaire de police pour faire des descentes dans les quartiers. Avec les circulaires émises, petit à petit, les choses se normalisent.

LDB : Rencontrez-vous les difficultés dans vos fonctions au quotidien ?

P.B. : Oui, elles sont surtout d'ordre financier. Le bénévolat n'existant plus, il faut payer les jeunes lorsqu'ils sont mobilisés pour des questions d'assainissement.



Prosper Bouity

LDB : Vos perspectives d'avenir pour l'arrondissement.

P.B. : Les perspectives reflètent la volonté du président de la République, de son gouvernement et du conseil municipal d'avoir une ville ouverte, qui soit la façade moderne présentée au monde avec des bateaux qui accostent à tout moment. Ainsi l'avenir sera prometteur, avec des voies agrandies, assainies et un transport fluide des marchandises vers l'intérieur.

LDB : Quel appel pouvez-vous lancer à l'endroit des habitants de votre arrondissement ?

P.B. : Mon appel est celui d'un responsable qui veut que les citoyens de son arrondissement continuent de respecter l'environnement, la sécurité, fassent montre de courtoisie, de convivialité et de bonne citoyenneté. C'est de cette façon que notre arrondissement sera un modèle parmi les autres.

Propos recueillis par Faustin Akono

SANTÉ PUBLIQUE

Huit engagements pour une bonne gouvernance du secteur

À l'issue de la neuvième conférence sur le rôle des directeurs et gestionnaires des formations sanitaires dans le redressement du système sanitaire au Congo, ces derniers ont pris huit engagements pour améliorer le système sanitaire.

Clôturée le 9 mai par le ministre de tutelle, François Ibovi, au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, la rencontre, ouverte le 7 mai, avait pour objectif d'améliorer les plans d'opération de 2013 au niveau des départements. Elle visait également à évaluer la mise en œuvre des directives ministérielles, à savoir : le renforcement de la bonne gouvernance, le renforcement de la gestion des médicaments, la gestion des ressources humaines ainsi que la lutte contre les épidémies de maladies intrépides.

À l'issue de ces assises, les participants ont pris huit initiatives relatives à l'amélioration du système sanitaire et ont adressé une motion de remerciement à leur ministre. Parmi les engagements, figurent l'intégration des activités liées aux soins promotionnels, préventifs et curatifs, l'organisa-



Le ministre François Ibovi (au centre)

tion de séminaires de renforcement des capacités de gestion des cadres de la santé, l'appui et la prise en charge des populations autochtones dans les centres de santé et intégrés (CSI) et les hôpitaux.

Ils ont pris également un engagement relatif au renforcement des activités d'hygiène de promotion de la santé, à la formation et au recyclage à propos de l'hygiène, à la création de services d'hygiène et d'équipes opérationnelles d'hygiène au niveau des hôpitaux, la construction de forages d'eau dans les hôpitaux et CSI, la construction d'incinérateurs dans tous les hôpitaux, la formation du

personnel, l'approvisionnement en containers à déchets, la dotation en tenue de travail.

En ce qui concerne l'amélioration de la gestion des médicaments, ils ont opté pour la restructuration et la dynamisation de la direction des pharmacies et des médicaments pharmaceutiques avec la création d'une agence indépendante de régulation de produits de santé, la mise en place d'une commission de réflexion au niveau national sur les perspectives du bilan de la Comeg, la création d'un laboratoire central de contrôle de qualité de produits de santé.

L'augmentation de la couverture

sanitaire dans la prise en charge à travers les champs obstétricaux et néonataux d'urgence du VIH/sida ainsi que l'intensification du dépistage, de la prise en charge de la tuberculose et l'évaluation de la feuille de route font également partie des engagements.

Les établissements sanitaires seront désormais évalués

Clôturant les travaux, le ministre François Ibovi a rappelé que cette rencontre avait permis aux cadres de la santé de constater les insuffisances du domaine. Ces faiblesses ont été observées dans le domaine de l'hygiène, de la gestion des médicaments, de la cou-

verture vaccinale, des structures sanitaires au niveau des services d'urgence, de la gestion des programmes de gratuité, notamment de la césarienne, du VIH/sida, du paludisme ; la dégradation de l'éthique du système sanitaire a été constatée.

« Les actes de cette conférence doivent être traduits dans les faits. C'est une exigence de la gestion axée sur les résultats. Dans la perspective de mettre un terme au cycle récurrent des séminaires et des conférences pour parler des mêmes choses, les établissements sanitaires seront évalués à la fin de cette année puisque vous vous êtes entendus sur ce qu'il faut désormais faire pour éviter de tomber une fois dans les travers qui ont été décriés au cours de cette conférence », a conclu le ministre.

La neuvième conférence a été marquée par une séance de renforcement des capacités en matière de gestion axée sur les résultats et sur le projet élargi, une conférence d'évaluation et de programme ainsi que des travaux de groupe sur la planification et l'interpellation des gestionnaires.

Lydie Gisèle Oko

DHL FÊTE LE 1^{er} MAI À POINTE-NOIRE

Le personnel de DHL Congo (Express et Global forwarding) a célébré ce 1^{er} Mai 2013 la fête des travailleurs à Pointe Noire. Les employés se sont retrouvés autour des Managers Paul Patrice Moudiki de DHL express et Almamy Camara de Global Forwarding pour un moment de détente dans le but de raffermir les liens professionnels entre eux et échanger les idées pour le reste de l'année en vue de l'atteinte des performances.

La célébration de la fête du 1^{er} Mai

2013 était une occasion de se retrouver pour communier dans l'allégresse. Dans son allocution Paul patrice Moudiki a retracé l'histoire de cette fête du 1er Mai dite fête des travailleurs puis à exhorter et remercier le personnel de DHL CONGO à plus de responsabilité dans l'accomplissement de leurs tâches. Prenant la parole à son tour Mr Almamy Camara à remercier le personnel pour sa participation massive à cette fête du 1er Mai. Les retrouvailles avaient lieu, après

le défilé départemental qui s'est déroulé à Tchiamba Nzassi dans le département de Pointe noire. Une preuve du caractère citoyen de cette société qui a ainsi donné à son personnel l'occasion de participer à cette fête. Dans une ambiance festive le personnel DHL a partagé la joie de se retrouver ensemble autour d'un repas servi dans un cadre idéal. Les deux managers ont tenu à remercier l'équipe EOS pour l'organisation et la grande réussite de l'événement,



cette rencontre a permis aux uns et aux autres de consolider leurs rela-

tions amicales et professionnelles autour du staff dirigeant.

Signalons que DHL est l'un des leaders de l'industrie de logistique au monde. Elle fournit son expertise dans l'express international le fret aérien et maritime, la route et le transport ferroviaire et les services postaux internationaux à ses clients, grâce à un réseau global de 285.000 employés dans plus de 220 pays et territoires à travers le monde et qui offre aux clients des services de qualité. La société à ses propres avions de transport de colis et est présente en Afrique sub-saharienne depuis 44 ans. DHL soutient aussi la protection de l'environnement, la gestion des catastrophes et l'éducation.



HUMEUR

La municipalisation accélérée arrête l'exode rural

La question que l'on doit se poser est la suivante : la municipalisation accélérée peut-elle arrêter le terrible phénomène de l'exode rural qui vide tant de localités et de villages ? La réponse est aussi simple que positive : cette politique aménage, construit et modernise la campagne en créant du même coup de nombreux emplois pour la jeunesse.

« À travers la modernisation des cités rurales, les infrastructures économiques, sociales, culturelles, sportives et administratives qui, hier, étaient une exclusivité des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso, Nkayi et Mossendjo sont en train d'être construites un peu partout », disait récemment un groupe de jeunes rassemblés au sein d'une association humanitaire œuvrant pour le bien-être de la population là où elle vit. Et, de fait, la municipalisation sédentarise la population en créant un mouvement migratoire inverse à l'exode rural.

Les grands chantiers d'aménagement, dans les chefs-lieux des départements et de districts, font appel à une main d'œuvre abondante et les jeunes, au lieu de rester oisifs et d'errer ici et là, tournent le dos aux grandes villes car l'espace rural est en train de s'urbaniser à un rythme rapide. Autre constat, les travaux réalisés dans les départements qui ont déjà bénéficié de la municipalisation accélérée créent chez la plupart des ressortissants de ces localités l'idée de célébrer le centenaire de leur ville ou de leur village.

Et cet effet d'entraînement engendre un autre phénomène. Si, hier, ce sont les pêcheurs, les chasseurs, les agriculteurs, les éleveurs qui assuraient la construction des villages avec des maisons en matériaux non durables, aujourd'hui, la donne a changé. Aux campagnes de modernisation conduites par l'État s'ajoutent maintenant celles des cadres, des intellectuels, des opérateurs économiques de ces mêmes localités. Comme ces derniers construisent de jolies bâtisses et des édifices dans lesquels ils pourront exercer des activités économiques, l'architecture des cités change radicalement. Le rural s'urbanise et se modernise tout en produisant des activités économiques aux retombées importantes.

Pourquoi, dès lors, aller à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Mossendjo, à Dolisie, à Ouesso, à Nkayi si l'on peut trouver sur place du travail à durée indéterminée ou renouvelable ? D'où cette remarque, que l'on entend de plus en plus, de la part des jeunes : « aller en ville, pour quoi faire puisque la ville s'est transportée en campagne qui s'est modernisée et offre des possibilités d'embauches équivalentes ? ».

Au rythme où vont les choses, s'il nous est permis de rêver, le vocable « exode rural » ne sera bientôt qu'un vieux souvenir grâce à la municipalisation accélérée. Qui s'en plaindra ?

Faustin Akono

POINTE-NOIRE

La riposte contre le choléra s'accroît

La Croix-Rouge congolaise organise depuis le 8 mai, dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, une session de formation des volontaires et secouristes qui vont se déployer sur le terrain dans le cadre de la riposte contre cette maladie qui ne cesse de faire des ravages dans la ville.

Depuis la réapparition du choléra à Pointe-Noire et dans Kouilou il y a un peu plus d'un an, près de 1 040 cas ont été enregistrés. Une situation très préoccupante, voire alarmante, faisant craindre un phénomène endémique.

Face à la menace, la Croix-Rouge départementale a démarré, en partenariat avec plusieurs institutions et organismes tels que la Fédération internationale de la Croix-Rouge, l'Unicef et la direction départementale des affaires sociales, une session de recyclage des volontaires de Pointe-Noire et du Kouilou.

Près de cent volontaires représentant chacun une zone sont concernés par cette formation qui durera cinq jours. Munis des fondamentaux nécessaires, ils vont apporter sur le terrain des informations sur la prévention : se laver les mains au savon, utiliser les latrines pour déféquer et non dans la nature, éviter les aliments crus, laver les aliments avant la cuisson.

« Nous devons mettre l'accent sur la communauté, les leaders d'opinion



Des volontaires et secouristes de la Croix-Rouge

communautaire, tous les membres de la communauté, hommes, femmes, personnes âgées. Le message porté par la Croix-Rouge et ses partenaires doit parvenir partout à Pointe-Noire, dans chaque famille afin que nous puissions arrêter cette épidémie de choléra », a déclaré Yvette Solange Mbazo'o Mvé, déléguée de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Pour Mireille Flore Mabika, la représentante de l'Unicef à Pointe-Noire, « les volontaires et secouristes de la Croix-Rouge doivent jouer le rôle de relais communautaire, de pairs éducateurs pour apporter l'information dans les administrations, les écoles, les marchés, les

églises. Notre objectif est que d'atteindre la tolérance zéro. Ceci passe par la mobilisation sociale et l'information. »

Michel Auguste Mababidy ma Mababidy, président départemental de la Croix-Rouge, et le Dr Lambert Boteya, chef du département Santé et action sociale de la Croix-Rouge congolaise, ont demandé aux volontaires de s'impliquer davantage afin de s'approprier le problème du choléra qui ne trouvera de solution qu'avec la participation de la communauté.

L'ouverture de cette formation a coïncidé avec la célébration de la Journée internationale de la Croix-Rouge.

Hervé Brice Mampouya

Les experts régionaux planchent sur la sécurisation des produits

L'atelier qui réunit une vingtaine de participants à Brazzaville, examine la passation des marchés de produits de santé de la reproduction. Initiée par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), cette rencontre des experts se déroule du 6 au 17 mai.

La rencontre obéit à l'initiative mondiale qui vise l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) 4, 5 et 6, relatifs à la réduction des taux de mortalité maternelle, infantile et à la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose.

L'initiative est financée par le programme mondial pour améliorer la sécurité d'approvisionnement, la sécurisation des produits de santé en matière de la reproduction (GPRHCS). Il s'agit d'arrêter la prolifération des produits contrefaits et rendre disponibles, et à faible coût, les véritables produits de santé de la reproduction. La santé de la mère et de l'enfant qui implique aussi la passation des marchés de produits de la santé

de la reproduction, est une initiative soutenue par le gouvernement congolais. Le conseiller en population au ministère de la Santé, Florent Balandamio, a souligné : « Les produits de santé de la reproduction constituent des éléments essentiels dans la prévention et la prise en charge de la santé de la mère et de l'enfant. Ils doivent être à tout moment disponibles sur l'ensemble du territoire national, à tous les Congolais et Congolaises. »

Aucune femme ne doit mourir en donnant la vie

En juillet 2010, le président de la République s'engageait, au côté des autres chefs d'État africains, à réduire la mortalité maternelle en Afrique pour « qu'aucune femme ne meure en donnant la vie ». Et en mai 2011, le gouvernement lançait officiellement la gratuité de la césarienne pour donner corps à la mesure politique annoncée par le chef de l'État lui-même, en août 2010.

Par ailleurs, « L'analyse de la chaîne d'acquisition, d'approvisionnement et de distribution des

médicaments au Congo montre que les produits de santé ne sont pas disponibles et accessibles au moment opportun pour les populations », a souligné Laurent Assogba, représentant par intérim du représentant du FNUAP au Congo.

Cette agence onusienne, grand acheteur des produits de santé de la reproduction, œuvre depuis trente ans à passer des marchés de contraceptifs et autres produits pour les pays en développement. C'est pourquoi, au terme de la rencontre, ainsi que l'a souligné Laurent Assogba, elle a souhaité « un plaidoyer pour un engagement politique, la mobilisation des ressources, un cadre institutionnel opérationnel au niveau des pays, la création et la coordination d'un partenariat, enfin, un système fonctionnel pour la gestion des produits de santé de la reproduction ».

Au sujet des experts en santé qui participent à cet atelier, il s'agit de ceux de la République démocratique du Congo (RDC), du Gabon et du Congo,

Fortuné Ibara

AFFAIRES FONCIÈRES

Le maire de Mongo Mpoukou s'insurge contre les propriétaires terriens

La colère du maire est orientée vers la famille Mpoukou qui a encore cassé plusieurs maisons, la semaine du 29 avril au 5 mai. Zéphirin Nguié, administrateur maire de l'arrondissement 5, Mongo Mpoukou, a condamné cette attitude au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, le 10 mai.

D'après les populations, c'est tous les week-ends que cette famille agit ainsi. Les maisons détruites sont celles construites sur les terrains qui appartiendraient à la famille Mpoukou, et que la famille Zemba, une autre famille terrienne, aurait vendus. Bien qu'elle ait remporté le procès contre les Zemba, pour le maire, l'attitude de la famille Mpoukou est inadmissible : « *La famille Mpoukou n'a pas porté plainte contre les acquéreurs. Elle n'a pas le droit de s'en prendre à eux, car ils ont acquis leurs terrains en bonne et due forme. C'est aux Zemba qu'elle doit demander des dommages et intérêts. Il faut que les deux familles se retrouvent pour trouver une solution* », a dé-

claré Zéphirin Nguié.

Selon le maire, cette famille agit contrairement aux décisions prises lors de l'assemblée générale, le 19 avril dernier. La commission ad hoc de constatation avait été mise en place (sur initiative du maire), en novembre 2012 conformément au décret 2006-256 du 28 juin 2006. Assemblée à laquelle cette famille a pris part, puisque toutes les familles terriennes y sont d'office membres.

Malheureusement, quelques jours après cette assemblée générale, la famille Mpoukou a agi en passant outre les décisions de l'assemblée. Décisions qu'elle a pourtant approuvées.

Les agissements de la famille Mpoukou vont, en effet, à l'encontre de l'article 15 du règlement intérieur de la commission ad hoc de constatation de Mongo Mpoukou, qui stipule : « *Les menaces, violences et agressions de toutes sortes, verbales ou physiques entre d'une part les familles terriennes et d'autre part les membres de la commission sont*

proscrites... » D'après Zéphirin Nguié, le préfet, le maire et le commandant de zone ont été saisis et des mesures sont en train d'être prises pour arrêter cette situation qui trouble l'ordre public. En outre, les acquéreurs ainsi que les familles qui sont en conflit sont en train d'être recensés. Cette famille a aussi procédé à la revente de terrains litigieux. « *Les sous-commissions sont à pied d'œuvre pour monter les dossiers permettant de régler les conflits. Nous avons décidé de suspendre la vente des terrains litigieux, en attendant qu'elles fournissent les résultats qui seront examinés par la commission en vue de trouver des solutions* », a expliqué le maire.

Par ailleurs, dans les quartiers Koufoli et Terre Jaune, plusieurs maisons portent des croix rouges. Selon la population, ces croix ont été marquées par la famille Mpoukou. Elles désignent les maisons qui devront être cassées. Mais la commission ad hoc réussira-t-elle à empêcher la famille Mpoukou de le faire ? Telle est la question.

Lucie Prisca Condhet

SYNDICAT

Les professionnels du pétrole passent en revue leur situation sociale

L'initiative est venue de l'inter-fédération du secteur pétrolier (Fesymepps-Fetramip-Ftpp) qui, le vendredi 10 mai à la Bourse de travail, a réuni les représentants des différents syndicats et agents du secteur des mines et pétrole de Pointe-Noire pour leur faire la restitution des échanges avec la tutelle.

La réunion entre l'administration publique et l'inter-fédération du secteur pétrolier s'est déroulée le mardi 30 avril au ministère des Hydrocarbures, sous la présidence de Serges Bouiti Viaudo, directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures.

Cette concertation a porté sur plusieurs points à savoir : la situation des dossiers de retraite relevant du régime de Sécurité sociale géré par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la situation des entreprises ayant une activité dans le secteur pétrolier, mais appliquant une autre convention, les entreprises sous le régime des autorisations temporaires d'exercice ou

d'exploitation (ATE), l'utilisation de la main-d'œuvre étrangère dans les entreprises du secteur pétrolier, la non-application par les entreprises Coraf et SNPC des annexes de la convention collective des entreprises de recherche et de production d'hydrocarbures, l'organisation générale des futures concertations.

Ainsi à la lumière du relevé des conclusions du 3 août 2012, les parties ont convenu entre autres que les situations nouvelles concernant l'application du décret n°99-284 du 31 décembre 1999 fixant les plafonds des rémunérations soumises à cotisations du régime de Sécurité sociale géré par la CNSS seront traitées au cas par cas conformément à l'accord trouvé avec la direction générale de la CNSS. Les seules conventions collectives de travail applicables dans le secteur pétrolier demeurent la convention collective des entreprises des services pétroliers et aucune autre convention collective de travail ne devrait se prévaloir dans ce secteur, si elle

n'est directement liée à l'objet social de l'entreprise principale.

Aussi, les autorisations temporaires d'exercice ou d'exploitation (ATE) devraient se conformer à la réglementation en vigueur et l'utilisation de la main d'œuvre étrangère. Pour cela, il a été retenu la mise en place d'une commission interministérielle regroupant les administrations publiques concernées. Concernant l'application des annexes de la convention collective des entreprises de recherche et de production des hydrocarbures par les sociétés Coraf et la SNPC, les parties prenantes ont apprécié l'évolution de la situation à la SNPC et les négociations en cours à la Coraf.

Pendant cette réunion qui a abouti à la levée de la grève des travailleurs évoluant dans des entreprises pétrolières, les participants ont dit leur soutien au gouvernement de la République pour les efforts entrepris pour le règlement de leurs revendications.

Séverin Ibara

**SOCIÉTAIRES DE DOLISIE :
FERMETURE MOMENTANÉE
DE LA CAISSE**

A l'occasion de son inauguration la Caisse Locale Dolisie sera fermée ce jeudi 23 mai 2013.

Bonne compréhension !

Rejoignez-nous !

**SOCIÉTAIRES DE NKAYI :
FERMETURE MOMENTANÉE
DE LA CAISSE**

A l'occasion de son inauguration la Caisse Locale Nkayi sera fermée ce mercredi 22 mai 2013.

Bonne compréhension !

Rejoignez-nous !



BRAZZAVILLE
PARIS
Aller-Retour
517 200
FCfa TTC

Jusqu'au 01 Juin,
payez votre 3ème bagage à **100 euros**

CONGO-RDC

Création d'un cadre permanent de concertation sur la Fonction publique

Les ministres de la Fonction publique des deux pays, Guy Brice Parfait Kolélas et Jean-Claude Kibala, ont signé le 10 mai à Brazzaville un mémorandum d'entente.

Le cadre permanent de concertation a pour objectifs, entre autres, de consolider la coopération entre les deux ministères dans les domaines de la fonction publique et de la réforme de l'État ; de développer le leadership et les capacités de gestion ; d'harmoniser les principes de l'administration publique nécessaire à l'intégration sous-régionale ; de définir une politique commune relative à la vulgarisation de la charte africaine sur les valeurs et les principes du service public et de l'administration, etc.

Dans ce cadre, les domaines de coopération devaient s'articuler autour de l'inspection des services administratifs, de la réforme de l'État, de la gestion des ressources humaines, de la gestion axée sur les résultats, de la vulgarisation de la charte africaine sur les valeurs et les principes du service public et de l'administration et du partenariat entre l'École nationale d'administration et de magistrature du

Congo et l'École nationale d'administration de la République démocratique du Congo.

« Ce mémorandum d'entente reste en vigueur pour une période de cinq ans à compter de la date de son entrée en vigueur et sera renouvelé par tacite reconduction pour la même période, sauf si l'une des parties notifie à l'autre par écrit, six mois avant sa date d'expiration, son intention de le dénoncer », stipule l'article 6 du mémorandum

D'après le document, les réunions de concertations se tiendront deux fois par an et alternativement dans les deux pays.

Après la signature du mémorandum d'entente, le ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'État du Congo a souhaité que les deux pays travaillent la main dans la main afin de réformer les administrations.

« Nous sommes deux pays séparés tout juste par le fleuve, et, dans certains endroits, il y a même une frontière terrestre. Ce qui marche au Congo peut aussi marcher en RDC, et inversement. Dans le domaine de l'administration, nous pouvons former un couple performant pour booster les réformes



Échange de documents entre les deux parties signataires

dans les administrations en Afrique centrale », a déclaré Guy Brice Parfait Kolélas.

Le ministre de la Fonction publique de la République démocratique du Congo, Jean-Claude Kibala, a pour sa part rappelé le

déplacement qu'a effectué récemment le ministre Guy Brice Parfait Kolélas à Kinshasa pour examiner les modalités d'organisation conjointe de la 8e Conférence de l'Union africaine des ministres de la Fonction publique qui aura lieu

en juillet, à Brazzaville. C'était aussi l'occasion de voir dans quelle mesure la RDC pouvait signer la charte africaine sur les principes et valeurs des services publics.

Yvette Reine Nzaba

TABAGISME

Malgré la hausse du prix, le taux de consommation ne fait que croître

C'est certainement pour réduire le taux de consommation du tabac que le gouvernement avait décidé d'une taxe sur ce produit en 2012. Malheureusement, cette mesure est sans effet sur le comportement des fumeurs de Pointe-Noire comme le prouve notre enquête.

Il est institué dans la loi de finance 2013 une nouvelle taxe de tabac et d'alcool. À travers cette taxe spécifique du tabac, le gouvernement congolais pourra récupérer des recettes qui seront, selon les termes de la loi 2013, allouées à la couverture des dépenses de santé et de sport. Il voudra aussi par là inciter les fumeurs à réduire leur consommation.

Dans un document publié en 2012, l'OMS explique que si aucune mesure n'est prise d'urgence, le nombre de décès par jour dû au tabac peut atteindre 8 millions, d'ici 2030, dont 80 % surviendront dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Le gouvernement de la République du Congo dans sa politique de réduction du taux de consommation du tabac a pris la décision l'an dernier d'augmenter le coût de la cigarette de 25 FCFA à 50

FCFA, pour décourager un tant soi peu les fumeurs, mais malheureusement cette mesure n'a pas changé des habitudes des consommateurs.

Treize pour cent des Congolais sont des fumeurs actifs et exposés directement aux méfaits de la cigarette. Quant aux fumeurs passifs, ils sont nombreux, car on trouve dans des services et dans des familles des personnes qui ne cessent de fumer à longueur de journées à côté d'autres non fumeurs.

Les fumeurs reconnaissent les méfaits

D'après le fumeur Émile Ngoli, cette mesure a été difficile, vu le coût de la vie au Congo. « Il a fallu attendre plusieurs semaines pour s'adapter à ce nouveau prix. La consommation a diminué, car dépenser 50 FCFA pour un seul bâton, cela a réduit un peu la quantité de consommation. Malgré l'augmentation, nous gardons notre esprit de partage. Et d'autres ont gardé le même rythme. Nous sommes cependant conscients que fumer est mauvais pour l'organisme, mais il est difficile pour nous d'arrêter ».

« Je suis en même temps fumeur et

vendeur, j'ai constaté que depuis que l'on a augmenté le prix de la cigarette, la consommation est devenue pire qu'avant. Pour moi, le fait d'augmenter le prix n'est pas une solution », a indiqué Ousman, un commerçant de KM4. Toutefois, il a ajouté qu'il a diminué la consommation à cause de la perte. « Je suis conscient des effets nocifs de la fumée de cigarettes, et petit à petit je diminue la quantité de cigarettes par jour. Jusqu'au moment où j'arrêterai complètement, comme mes frères qui ont arrêté de fumer pour préserver leur santé ».

De même, Nana Souleman, commerçant au centre-ville, a confirmé cette augmentation du taux de consommation. « Quand la cartouche de cigarette était vendue à 4 000 FCFA, je ne vendais pas une cartouche par jour, maintenant que la cartouche est passée à 4 600 FCFA, je vends deux à trois cartouches, je peux même dire que le nombre des fumeurs a augmenté. »

Notons toutefois que l'esprit solidaire des fumeurs demeure, ces derniers continuent toujours de se partager des cigarettes entre eux.

Charlem Léa Legnoki

RECHERCHE

La biologie technique réunit les experts à Brazzaville

Les 10^{es} Rencontres africaines de biologie technique s'ouvrent aujourd'hui à Brazzaville, avec l'objectif d'informer et de célébrer les bienfaits de l'implication du laboratoire dans la lutte et la prévention contre les maladies.

Les experts congolais vont développer les grands travaux de leurs recherches. Ils déplorent cependant que « leurs travaux de recherche ne sont pas toujours valorisés au Congo. Par exemple, les récents travaux sur les envenimations sont restés lettre morte jusqu'à ce jour ». Du 13 au 17 mai, il sera question de discuter du rôle des laboratoires et de leurs acteurs, qui devrait être renforcé et valorisé en raison des implications développées en santé publique : santé humaine, animale, environnementale et qualité de vie. « Ce n'est pas à moi de vous apprendre que notre pays enregistre beaucoup de cas de maladies, nous en subissons tous les jours les conséquences. Il n'y aura jamais de médecine moderne sans laboratoires de qualité », indique le Dr Étienne Mokondji-Mobé, directeur des biologies médicales.

Les spécialistes de la biologie technique vont discuter et faire en sorte que le laboratoire occupe sa place dans la chaîne de la santé publique. Les expériences de terrain, cours de conférences d'experts, tables rondes, ateliers techniques

et débats aborderont les thèmes sur la santé de la mère et l'enfant, les formations de qualité, la démarche qualité et sécurité en laboratoire.

« Il y a trop longtemps que la biologie est considéré comme le parent pauvre du domaine médical. Il faut que s'instaure un dialogue entre biologistes et cliniciens à l'avantage des patients. Il faut qu'on rende visible la biologie dans notre pays et que nous ne soyons pas en dehors des programmes nationaux de développement sanitaire », commente le Pr Joseph Henri Mpara. Il est regrettable que la biologie ne soit pas suffisamment prise en compte au Congo. Le pays vient à peine de se doter d'une direction générale de biologie.

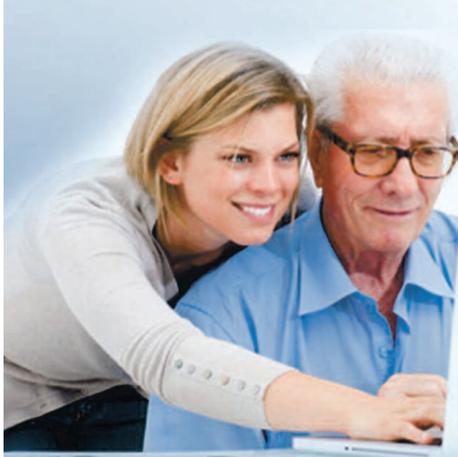
La séance de clôture abordera le thème « Demain la biologie », il sera question d'expliquer les nouveaux rôles du laboratoire, les défis technologiques et les disciplines émergentes. De même, seront récompensés à l'occasion les lauréats des « Prix du Génome d'Argent », « Trophées du technologiste biomédical » et « Prix Fibio ».

Fortuné Ibara



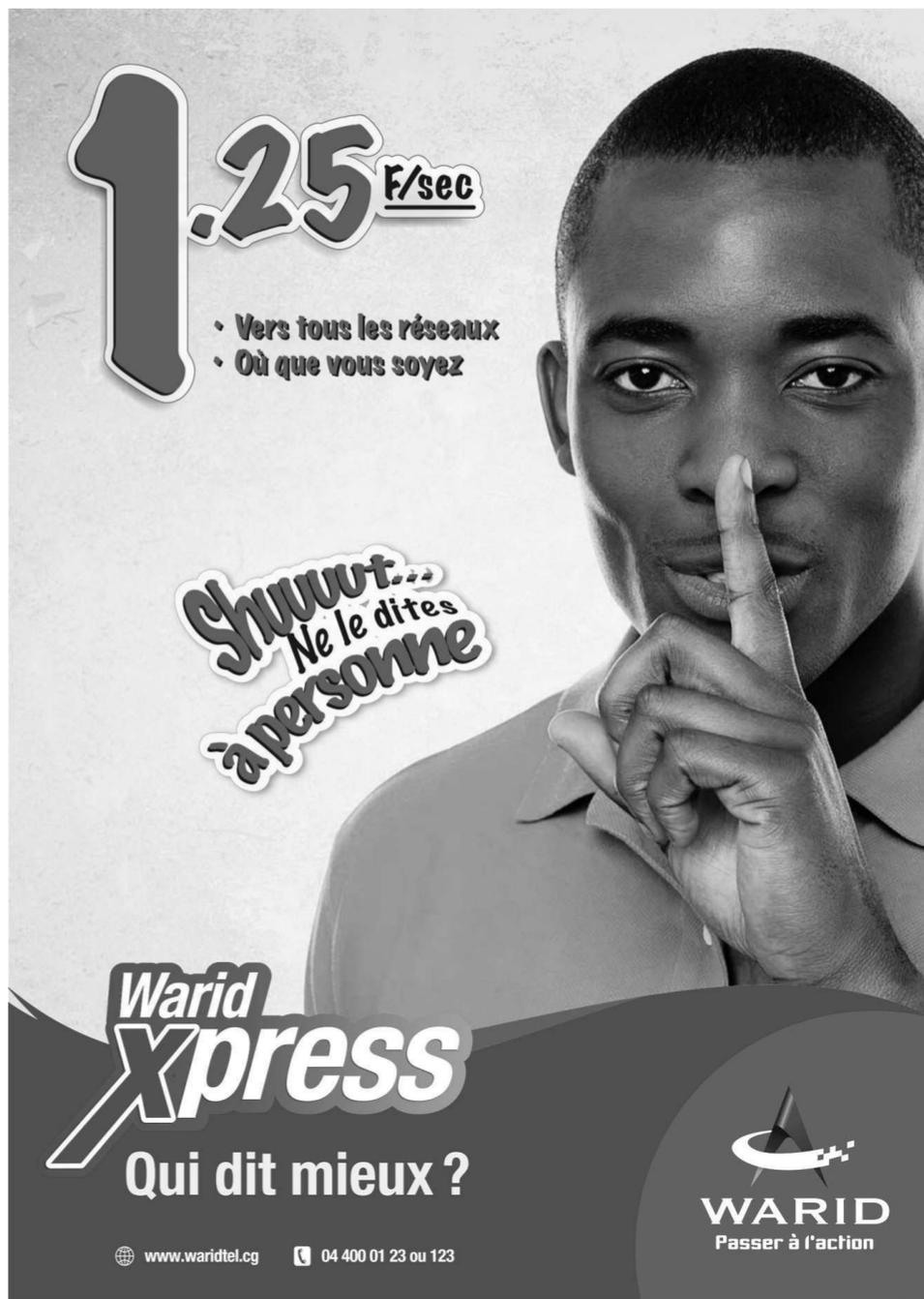
BUROTOP IRIS
INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

Système Informatique
Vente de matériels et logiciels informatiques
Assistance Technique
SAV
Audit Informatique




BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai
Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

www.iris-technologie.com - www.burotop.net

1.25 F/sec

- Vers tous les réseaux
- Où que vous soyez

Shh... Ne le dites à personne

Warid Xpress
Qui dit mieux ?

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg ☎ 04 400 01 23 ou 123



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg



IPRC
Une expertise à votre portée

Formation
Conseil
Assistance Technique

Tél : 06 992 04 91/ 06 636 28 38/243 813 285 531
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville République du Congo
7^e étage immeuble CNSS/centre-ville

FORMATIONS

L'Institut IPRC organise à Brazzaville, Pointe-Noire et à Kinshasa les formations suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tout renseignement, contacter IPRC aux contacts indiqués ci-dessus

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	Lieu	PÉRIODE
MFH08	Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne dans une entreprise	3 jours	Brazzaville	15 au 17 juillet 2013
EP01	Assurer la fonction d'Assistant de Direction	10 jours	Pointe-Noire	20 au 30 juin 2013
MDP14	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	6 jours	Kinshasa	3 au 8 juin 2013
GMP03	Comment répondre efficacement à un dossier d'appel d'offres des marchés publics	5 jours	Brazzaville	24 au 28 juin 2013
LT5	Comprendre les procédures de passation des marchés publics	5 jours	Pointe-Noire	10 au 15 juin 2013
MDO1	Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	5 jours	Brazzaville	18 au 21 juin 2013
FT002	Savoir dessiner avec le logiciel auto-Cad 2012	42H	BZV/PN	Nous contacter
FT001	Savoir dimensionner un réseau d'adduction d'eau potable avec le logiciel EPANET	42H	BZV/PN	Nous contacter

EXPO 2015

L'Angola inscrit !

Comme la plupart des pays d'Afrique centrale, l'Angola annonce, lui aussi, sa participation à l'exposition universelle de Milan.

C'est le 128^e État qui annonce sa participation à l'exposition universelle. L'Angola a signé son contrat d'adhésion jeudi 9 mai dans la capitale économique italienne où l'ont précédé des États comme les deux Congo, le Cameroun ou le Gabon pour ce qui est de l'Afrique centrale. Mais ce pays annonce une participation originale par le thème dont il sera le porteur à cette manifestation très attendue. Dans son pavillon, qui couvrira une superficie de 2 020 mètres carrés, pavillon entièrement réalisé par des spécialistes angolais et non des sous-traitants, le pays entend en effet célébrer le génie de la femme angolaise.

Il soutient que c'est l'ingéniosité de la femme angolaise qui l'a aidé à survivre durant les trente ans de guerres coloniales et civiles combinées. Partant de sa riche expérience culinaire, l'Angola invitera les visiteurs de son pavillon à déguster ses mets, à admirer le parcours de la chaîne alimentaire traditionnelle jusqu'aux recherches abouties d'aujourd'hui en matière, notamment, d'énergies villageoises. Le pavillon angolais comprendra un jardin extérieur et un potager où on pourra voir la variété des plantes alimentaires du pays. Il comprendra deux restaurants, présentant des mets confectionnés à partir de produits cueillis directement et des stands d'exhibition. Pour la commissaire angolaise de l'exposition, Albina Assis Pereira, il s'agit de lancer un signal fort et positif au monde : « Il s'agit de valoriser au mieux la vitalité et la force de proposition du peuple angolais pour affronter les défis de demain. » Plusieurs pays africains ont été séduits par le thème de l'exposition de Milan qui est : « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». L'exposition se tiendra en juin 2015 à Milan, capitale de la région italienne de Lombardie.

Lucien Mpama

CONGO/RDC

Une concertation pour une meilleure exploitation du Pool Malebo

Roger Itoua, conseiller aux transports maritimes et fluviaux auprès du ministre délégué en charge des voies navigables et de l'économie fluviale, a présidé le 10 mai à Brazzaville, en qualité de représentant du ministre, la réunion d'évaluation à mi-parcours de la convention d'exploitation du Pool Malebo.

Cette session de deux jours intervient après la première réunion d'évaluation à mi-parcours du projet tenue les 29 et 30 octobre 2012 à Kinshasa. Au cours de cette session, les experts avaient été édifiés sur les progrès et les faiblesses de la mise en œuvre de cette convention.

Plusieurs actions sont en cours d'exécution ; celles n'ayant pas commencé devraient faire l'objet d'une amélioration progressive afin d'assurer de meilleures conditions de traversée du Pool Malebo aux populations de Kinshasa et de Brazzaville.

« L'enjeu est majeur pour la sous-région. [...] Il s'agit pour les acteurs en présence de se prononcer sur l'exécution de la convention en mettant l'accent sur la consolidation des actions en cours ainsi que sur la mise en œuvre des actions qui n'ont pas encore démarrées sur le terrain, en rencontrant les actions à entreprendre et baliser l'avenir », a précisé Roger Itoua.

Pour le secrétaire général de la



Les participants la réunion d'évaluation à mi-parcours de la convention d'exploitation du Pool Malebo

Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), Simon Sakibede, il est nécessaire de dépasser les intérêts nationaux et communautaires si l'on veut avoir un développement optimal du transport fluvial dans l'espace Cicos. Il convient également de mettre en application l'ensemble des dispositions édictées par la convention d'exploitation du Pool Malebo. « C'est la raison pour laquelle la Cicos a institué deux réunions annuelles, alternativement à Brazzaville et Kinshasa, afin

d'offrir aux services commis aux frontières un cadre de concertation et de dialogue permettant d'harmoniser et de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés dans l'exécution de leurs tâches », a-t-il ajouté.

Cette rencontre souligne une nouvelle fois la nécessité de mettre en œuvre la convention d'exploitation du Pool Malebo dans son intégralité. Des voix s'élèvent, dans le cadre de la sécurité de la navigation, pour l'amélioration et l'assouplissement des conditions d'accès aux infrastructures por-

tuaires, l'exploitation d'unités fluviales répondant aux normes de construction et de sécurité, la simplification des formalités de voyage, l'harmonisation des tarifs de transport, le traitement équitable des usagers du fleuve par des services commis aux frontières.

La convention d'exploitation du Pool Malebo avait été signée entre la République du Congo et la République Démocratique du Congo le 22 novembre 2005 sous la supervision du secrétariat général de la Cicos.

Guillaume Ondzé

CONGO-RDC

Pour une gestion concertée de quatre aires protégées

Les gouvernements de la République du Congo et de la République démocratique du Congo (RDC) ont lancé le 10 mai, à Kinshasa (RDC), un projet visant la préservation des écosystèmes de quatre aires protégées en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Le projet, intitulé Catalysation de la gestion durable des forêts sur le site des zones humides transfrontalières des lacs Télé et Tumba (LTLT), s'articule autour d'un espace à cheval entre les deux pays sur une superficie totale de 126 440 km², dont 54 001 km² au Congo et 72 439 km² en RDC. Il couvre la réserve naturelle de Tumba-Lediima, la réserve scientifique de Mabali, la réserve de la Ngiri (RDC) et la réserve communautaire du lac Télé (en République du Congo).

Ces aires protégées sont compo-



sées à 70 % de forêts et d'herbages humides. Elles sont inondées de manière saisonnière, et ont de prairies flottantes, « ce qui en fait la plus grande forêt maré-

cageuse au monde, la deuxième zone humide du monde et la plus grande masse d'eau douce d'Afrique », note un communiqué du bureau du PNUD à Brazzaville.

D'un coût global estimé à 5 212 726 de dollars US, dont 950 000 pour les deux pays, ce projet durera quatre ans et sera mis en œuvre par les ministères des deux gouvernements en charge des questions d'environnement et de développement durable et les bureaux du PNUD des deux pays. L'objectif est de promouvoir une gestion concertée et efficace des quatre zones protégées qui constituent cette zone à travers des partenaires et une forte implication des communautés locales. « Il est question de parvenir à une gestion durable des ressources naturelles et à une optimisation des fonctions des services écologiques : puits et stockage de carbone », précise le communiqué. Notons que le coup d'envoi de ce projet a été donné par les ministres en charge du développement durable et de l'environnement des deux Congo.

Tiras Andang

www.airtel.com



airtel internet 3,75 G

airtel money

ZWA sauvetage

sap sap ya mbongo



airtel

réseau oyo ezo fula

Papa Wemba

DIASPORA CONGOLAISE

L'ambassadeur Luc-Joseph Okio s'explique à propos des Congolais en Suisse

Dans la série des articles consacrés à l'appel du président Denis Sassou N'Guesso le 10 avril dernier à Paris, Les Dépêches de Brazzaville ont recueilli les propos de l'ambassadeur du Congo en Suisse, Luc-Joseph Okio, au sujet de la communauté congolaise dispersée à travers les cantons de la Confédération suisse.

Alors que la Suisse abrite le plus grand nombre d'organisations internationales d'où émergent les décisions sur les grandes questions internationales, le représentant permanent du Congo auprès de l'ONU à Genève a rappelé le contexte général pour la diaspora. La plupart des études ainsi que des politiques élaborées par l'Office mondial des migrations (OIM) reconnaissent, souligne-t-il, le rôle clé que peuvent avoir les migrants dans le développement de leurs pays d'origine à travers les échanges commerciaux, les investissements, les transferts de fonds, de compétences et de technologies.

L'OIM organisera en septembre une réunion à New York pour mobiliser les diasporas en faveur du développement, concernant aussi bien leurs savoirs que leurs

moyens financiers et matériels. Le message du chef de l'État du 10 avril à Paris va dans ce sens. La diaspora peut servir au développement du pays d'origine.

« Certains Congolais résidents de la Confédération helvétique ont effectué le déplacement à Paris et ont accueilli favorablement ce message. Il conviendrait de rappeler qu'ils sont en alerte sur l'actualité du Congo. J'étais présent à Paris en février 2012, lors de la première rencontre entre le président et les professionnels de la santé. Juste après, la solidarité s'est organisée entre Congolais et amis du Congo en Suisse pour venir en aide aux sinistrés du 4-Mars 2012. Les dons en nature ont été acheminés au ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité », rappelle Luc-Joseph Okio.

La Suisse compte 392 Congolais légaux

Selon les statistiques de l'Office suisse des migrations, on dénombre 392 Congolais résidents légaux. Luc-Joseph Okio souligne que depuis son accréditation, en 2009, « le bien-être des Congolais en Suisse » est l'une de ses préoccupations. « Plusieurs d'entre eux ont un contact avec le service



Luc-Joseph Okio à Genève

consulaire pour l'établissement des passeports en vue du renouvellement de leur titre de séjour. Ils sont répartis dans des villes importantes comme Zurich, Genève, Lausanne, Bâle, Berne, Bienne, Morges », explique l'ambassadeur. Les Congolais rencontrent une difficulté liée au renouvellement

des passeports biométriques que les missions diplomatiques ne peuvent assurer. Ce problème administratif entraîne souvent des difficultés pour l'obtention de leur titre de séjour. « En concertation avec nos autorités de tutelle, nous souhaitons vivement l'installation d'une antenne à Paris pour la dé-

livrance des passeports », plaide l'ambassadeur. Et d'expliquer que, hormis ces contraintes administratives, « c'est une communauté bien intégrée et qui ne pose pas de problèmes particuliers au pays hôte. C'est une colonie qui nous honore. »

Quant à l'organisation de la communauté congolaise, le diplomate affirme que la diaspora est mobilisée, mais non structurée au plan national. Cependant, dans certaines villes, il existe des associations d'entraide sociale comme l'association Avenir du Congo. En 2010, se souvient-il, le ministre d'État Rodolphe Adada avait été reçu à Satigny par des Congolais qui avaient présenté les opportunités dans les secteurs des industries alimentaires et des panneaux solaires.

Luc-Joseph Okio évoque aussi les compétences et les savoirs/savoir-faire de ses compatriotes. Une communauté de professionnels dans toutes sortes de domaines : droit, enseignement, finance, santé, informatique, communication, recherches scientifiques et technologie de pointe, ou cercles diplomatiques/organisations internationales.

Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION UE-CONGO

Marcel Van Opstal plaide pour l'implication du gouvernement dans la lutte antibraconnage

L'ambassadeur de l'Union européenne, Marcel Van Opstal, a saisi l'opportunité qu'offrirait la célébration de cette journée pour préciser, le 9 mai dernier, que l'Union Européenne comptait poursuivre dans la voie du dialogue en ciblant davantage, sur des thèmes précis tels que les droits de l'homme, la modernisation de la justice, le climat des affaires, la décentralisation, la lutte contre le braconnage, la santé et le secteur pharmaceutique. Dans cet ordre d'idée, elle entamera des sessions de dialogue politique avec l'Assemblée Nationale et le Sénat en vue d'échanger

sur des objectifs réciproques. En outre, il a apprécié la mise en place du Projet de Consolidation de la Réconciliation par l'appui aux populations touchées par les conflits (PCR) dans les départements du Pool, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, touchés par les conflits.

Dans le domaine de la santé publique, il a rappelé que l'Union Européenne poursuit son assistance technique auprès du ministère de la Santé et de la Congolaise des médicaments essentiels génériques (COMEG). « Nous estimons que la COMEG a un rôle essentiel à jouer pour l'approvi-



Marcel Van Opstal

sionnement et la distribution des médicaments et qu'il conviendrait de l'associer également à l'achat et à

la distribution des rétroviraux pour assurer le traitement du SIDA. Nous plaiderons donc auprès des autorités concernées pour que cette institution puisse assumer pleinement son rôle au bénéfice des populations, au sein d'un système pleinement assaini et efficace de distribution des médicaments », a déclaré Marcel Van Opstal. La préoccupation de l'UE pour la sécurité de la population congolaise s'exprime également à travers le suivi de l'entreprise de dépollution du site de Mpila. Elle demeure confiante que toute la prudence nécessaire sera appliquée lors

des reconstructions à venir sur le site. Dans le cadre de la protection de l'environnement, l'Union européenne a salué la création au sein du Secrétariat général de la Cécac de la Cellule Régionale de Lutte Anti Braconnage en Afrique Centrale. « Il revient à la République du Congo de s'inscrire pleinement dans cette démarche en mettant sur pied une Unité nationale de coordination de la lutte anti braconnage, sous l'autorité directe du Chef de l'État, à l'instar du Cameroun, du Tchad et du Gabon », a précisé l'ambassadeur.

Yvette Reine Nzaba



le monde de l'informatique

CORE I3 - 2.5 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

COMPAQ PRESARIO
CQ57-465SK



379.000 TTC

ACER TRAVEL MATE
P253-M



349.000 TTC

INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

RELIGION

Pour le cardinal Robert Sarah, la charité chrétienne n'a pas de limites

Se contenter de donner du pain aux affamés et se désintéresser du reste, c'est être chrétien a minima, a dénoncé le cardinal Sarah.

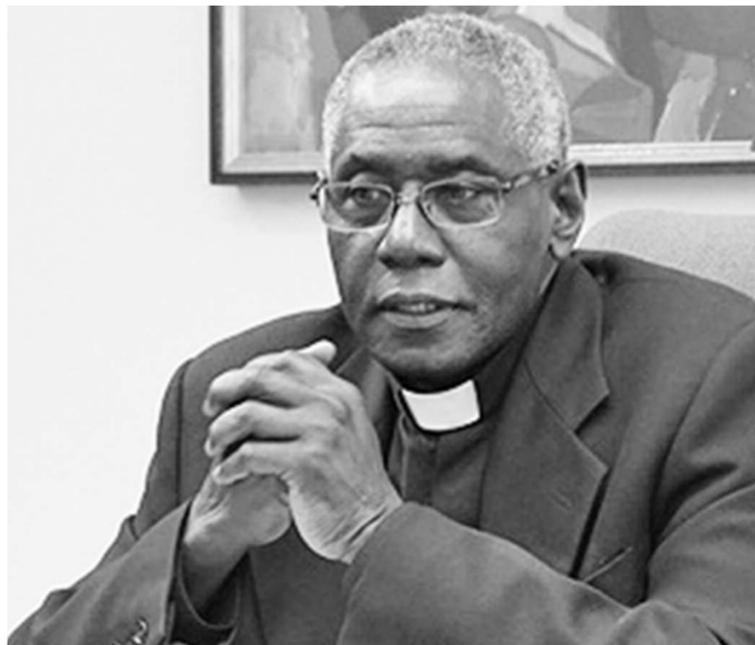
Envoyé du pape François au sanctuaire marial de Lourdes, le cardinal Robert Sarah, président du Conseil pontifical Cor Unum, y a tenu des propos fermes sur la responsabilité des chrétiens face à ceux qui souffrent. Le cardinal d'origine guinéenne, un des plus proches collaborateurs du souverain pontife, est allé présider, dans cette ville française, les assises d'un rassemblement annuel de volontaires de l'assistance aux malades et nécessiteux, la Diaconia 2013.

Le cardinal Sarah est chargé de la coordination de l'œuvre de charité de l'Église catholique au niveau mondial. Ses propos n'ont donc surpris personne, d'autant qu'ils ont été tenus le jour de l'Ascension (9 mai) où les chré-

tiens célèbrent, quarante jours après la fête de Pâques, la montée au ciel de Jésus-Christ au terme de sa mission terrestre. Lourdes est connue pour être le lieu de convergence des malades du monde entier qui viennent y chercher (et parfois y obtenir, si l'on regarde les statistiques) le miracle de la guérison par invocation de la Vierge Marie.

Non à l'éros de l'argent et du sexe !

C'est donc là que le cardinal a dénoncé les « sociétés dominées par l'éros de l'argent et du sexe », et qu'il a appelé à une Église « subversive et critique envers toutes les réalisations bornées de ce monde ». Si le cardinal Sarah a tenu des propos assez pastoraux – soulignant notamment que l'apostolat faisait partie de la nature même du chrétien et n'était pas « quelque chose de rajouté, de superposé, d'extérieur à son activité quotidienne et à



Le cardinal Robert Sarah

ses occupations professionnelles » –, il n'a pas manqué de souligner que « le chrétien doit révéler partout et à tous l'amour et la compassion de Dieu ».

Mais il a ajouté, en direction de ceux qui se contentent d'un engagement a minima, que le chrétien « ne se contente pas de s'investir pour soulager uniquement les pauvretés, les misères, les souffrances et les maladies physiques. Il ne suffit pas de donner du pain, un abri et de meilleures conditions de vie matérielle : il y a des maladies et des misères humaines beaucoup plus graves qui menacent notre humanité. L'Église rejette toute lutte politique ou idéologique comme moyen et argument porteur de charité », mais elle a le devoir « d'offrir aux hommes la plus grande richesse, le plus grand trésor, et leur véritable bonheur qu'est Dieu ».

Lucien Mpama



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

La Délégation de l'Union Européenne en République du Congo, dotée d'un effectif de 35 personnes, est répartie sur deux immeubles de bureaux à Brazzaville.

Dans un souci d'efficacité et de visibilité, la Délégation envisage de réunir l'ensemble de ses services en un seul immeuble de bureaux.

Dans ce contexte, la Délégation souhaite examiner toute proposition de la part d'un promoteur immobilier ou propriétaire d'immeuble, qui serait susceptible de lui offrir, en location, dans un délai raisonnable, un espace de bureau estimé entre 1000 et 1200 m².

Les promoteurs de projets immobiliers qui seraient intéressés à développer, à Brazzaville, un projet d'immeuble de bureaux pour répondre à ces besoins, sont priés de contacter Mme. Alicia CARRION, Chef d'administration, au courrier électronique suivant : alicia.carrion@eeas.europa.eu

Il en va de même pour les propriétaires d'immeubles qui seraient déjà disponibles et susceptibles d'offrir l'espace requis par la Délégation.

Le présent appel à manifestation d'intérêt constitue une première étape d'identification des possibles options qui pourraient être examinées et développées sur la base d'un projet concret prenant en compte les besoins spécifiques de la Délégation. Il ne constitue pas, à ce stade, un engagement de la Délégation à poursuivre un projet plutôt qu'un autre.



Annonce Total E&P Congo

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par concours (niveau troisième), pour constituer deux classes. Le concours sera organisé à Pointe-Noire en juillet 2013 à partir d'une présélection sur dossier.

Les élèves de 3^e intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3^e et de 4^e ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2).
- Certificat de nationalité

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans au moment de la remise des dossiers. Le projet s'engage à prendre en charge certains frais: livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du département concerné ou au secrétariat du lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 2 au 31 mai, dernier délai.

Séminaire de formation sur la LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ Document gratuit)

- Les approvisionnements ;
- Les documents commerciaux ;
- La gestion des stocks et des magasins de stockage ;
- La distribution ;
- La gestion des transports ;
- Les conventions internationales de vente ou incoterms.

Début : 21 Mai 2013

Durée : 1 semaine

Coût : 25 000 Frs + 1 marker Non permanent

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes / AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit, à l'étage.)

Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

A chacun sa Suzuki!

4X4X4

Grand Vitara 5p
17 900 000 HTVA



Grand Vitara 3p
15 900 000 HTVA



SX4 HB
13 900 000 HTVA



Jimmy
12 900 000 HTVA





CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Agence Pointe noire : 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 Agence Brazzaville : 05 504 93 33 / 06 665 14 38
www.cfaogroup.com



SUZUKI Way of Life!



**ASSURANCES GÉNÉRALES
DU CONGO**

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM



RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES «DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE»

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

République du Congo
Unité*Travail*Progrès

CABINET DU SYNDIC LIQUIDATEUR
DE LA SOCIÉTÉ SAIVA PRESTO

APPEL A PRODUCTION DU TITRE DE PROPRIÉTÉ SUR LES PROPRIÉTÉS DE LA SOCIÉTÉ SAIVA PRESTO

Le Président du Syndic Liquidateur de la société **SAIVA PRESTO** demande à toute personne ayant acquis des biens ayant appartenu à la société SAIVA PRESTO de bien vouloir produire sous huitaine tous les documents leur transférant la propriété desdits biens.

Ces documents doivent être déposés auprès de Mademoiselle **Armelle AZIKA EROS**, au cabinet **RAINBOW FINANCE**, sis 129, rue des Reims, 2^{ème} étage Immeuble Ebatha-Franck, derrière l'agence Ecobank de la Coupole, Centre Ville, Brazzaville (Tél. 06.652.65.65/06.923.02.02/05.520.02.02).

Brazzaville, le 13 mai 2013



[Signature]
Le Président

Projet BGFI TALENTS PLUS

APPEL A CANDIDATURE

Code bzv 2/04/13

Dans le cadre du Projet BGFI TALENTS PLUS, BGFIBank Congo recherche des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, ambitieux, talentueux et créatifs pour l'accompagner dans sa croissance et son développement.

Le Projet BGFI TALENTS PLUS a pour objectif d'identifier, sélectionner et former de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur prêt à saisir une opportunité unique de formation pratique aux métiers de la Banque par le biais d'un contrat d'apprentissage de 12 mois dans un environnement extrêmement rigoureux et exigeant.

Profil recherché

Jeune Diplômé(e) de nationalité congolaise, âgé(e) de **26 ans** maximum et titulaire d'un **Bac + 4 minimum** en Banque, Finance, Comptabilité, Droit, Economie, Gestion, Marketing, Vente et Action Commerciale, Informatique de gestion ou Management.

- Vous avez une bonne connaissance de l'anglais, une bonne capacité d'analyse, un très bon esprit de synthèse;
- Vous êtes une personne dynamique, vous avez une grande ouverture d'esprit, vous êtes créatifs;

Vous nous intéressez

Comment faire acte de candidature

- Un CV actualisé et détaillé avec photographie
- Une lettre de motivation

Mode de sélection des candidatures

Après sélection et traitement des cv, les candidats seront soumis à cinq (5) étapes principales:

- Test psychotechnique
- Test de culture générale, bancaire et économique
- Test d'aptitude rédactionnelle
- Test d'anglais
- Entretien individuel

Comment postuler

Vous avez le profil recherché, vous êtes prêt à relever le challenge proposé, merci de postuler à l'adresse électronique suivante avant le 30 avril 2013 :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

AFRIQUE

L'Africa Progress Panel publie un rapport sur les maux qui minent le développement du continent

Le rapport cite l'évasion, les exonérations fiscales, la corruption et la faible gouvernance comme les principaux freins au développement de l'Afrique. Selon ce document, les revenus tirés des ressources naturelles du continent devraient améliorer très sensiblement la vie des populations.

Les auteurs du rapport considèrent que le continent africain se trouve face à une immense opportunité et appellent les dirigeants à prendre des décisions essentielles, notamment en investissant les recettes des ressources naturelles pour créer des emplois, générer de nouvelles opportunités pour les générations actuelles et futures et réduire les inégalités entre les riches et les pauvres.

Ils estiment que l'Afrique peut mieux gérer ses vastes richesses en ressources naturelles pour élever le niveau de vie de ses populations en définissant des agendas nationaux ambitieux en faveur du renforcement de la transparence et de la responsabilité. Ils regrettent l'évasion et les exonérations fiscales à l'échelle internationale, la corruption et une faible gouvernance, qui restent des défis majeurs à relever. Ils félicitent la présidence actuelle du G8, assurée par le Royaume-Uni, et d'autres gouvernements, de mettre la fiscalité et la transparence au cœur du dialogue de l'année 2013, tout en invitant les pays de l'OCDE à reconnaître le coût de l'inaction dans

ce domaine. En effet, les pertes subies par le continent africain sous forme de sorties de capitaux illícites représentent deux fois plus que ce qu'il reçoit en aide internationale. L'APP trouve invraisemblable que certaines entreprises, souvent soutenues par des fonctionnaires malhonnêtes, pratiquent une évasion fiscale contraire à l'éthique et se servent des prix de transfert et de sociétés anonymes pour maximiser leurs profits, alors que des millions d'Africains sont privés de l'accès à une nutrition adéquate, à la santé et à l'éducation.

La RDC pointée du doigt

Le rapport cite l'exemple de la République démocratique du Congo (RDC), où cinq contrats conclus entre 2010 et 2012 ont coûté plus de 1,3 milliard de dollars de recettes en raison de la sous-évaluation des actifs et des ventes à des investisseurs étrangers. Une somme représentant le double du budget annuel alloué à la santé et à l'éducation dans ce pays d'Afrique centrale, qui présente l'un des taux de mortalité infantile les plus élevés au monde et compte plus de 7 millions d'enfants déscolarisés. L'ancien secrétaire général des Nations unies et président de l'APP, Kofi Annan, indique que les exonérations d'impôts et l'évasion fiscale sont des problèmes de dimension mondiale, qui ont des répercussions directes sur la vie des mères et des enfants en Afrique.

Pour le changement, le rapport a

défini un agenda commun, appelant les gouvernants africains à améliorer leur gouvernance, à renforcer leur capacité nationale à gérer les industries extractives, à placer la transparence et la responsabilité au cœur de leurs politiques en matière de ressources naturelles, en garantissant à leurs citoyens une juste part des recettes issues des ressources et la répartition des bénéfices tirés. Aux entreprises internationales, le rapport demande d'appliquer les meilleures pratiques en matière de transparence ; à la communauté internationale, de se baser sur la loi Dodd-Frank et une législation comparable à celle appliquée par l'Union européenne pour développer une norme mondiale sur la transparence et la divulgation. À la société civile, il recommande de renforcer ses capacités et de continuer à demander aux gouvernements et aux entreprises de rendre des comptes. Pour Graça Machel, la présidente de la Fondation pour le développement communautaire et membre de l'APP, ce rapport est essentiel « aux débats sur la richesse de l'Afrique en ressources naturelles ». Selon elle, si les recommandations étaient suivies, l'Afrique pourrait accélérer ses progrès pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement ; plus d'enfants seraient scolarisés ; moins de femmes mourraient en donnant naissance ; plus d'enfants survivraient jusqu'à l'âge adulte.

Noël Ndong

La Centrafrique demande à la France de l'aider à sécuriser Bangui

Le Premier ministre centrafricain a annoncé le 8 mai avoir demandé aux forces françaises à Bangui d'appuyer la force multinationale d'Afrique centrale (Fomac) pour sécuriser la capitale où des troubles persistent depuis la prise de pouvoir de la coalition Séléka.

Lors d'une conférence de presse, Nicolas Tiangaye, a affirmé avoir « Sollicité une implication effective des forces françaises présentes sur le territoire à la pacification du pays », et au désarmement des ex-combattants de la Séléka et de l'armée centrafricaine.

L'opération « ville sans arme »,

menée notamment par la Fomac, dont l'effectif sera porté « à 2.000 hommes d'ici la fin du mois de mai (...) nous permettra de désarmer la population et de démilitariser la ville de Bangui ainsi que celles des autres régions », a souligné le Premier ministre.

« Aucun élément (...) ne sera autorisé à porter l'arme dans la ville de Bangui. Tous les éléments des Forces armées centrafricaines (Faca), les milices et populations civiles détenteurs d'armes doivent, dans un premier temps, remettre volontairement les armes en leur possession. En cas de refus ou de résistance il sera pro-

cedé au désarmement forcé », a insisté M. Tiangaye. « Les éléments armés étrangers qui se trouvent sur le territoire centrafricain, seront désarmés et rapatriés de gré ou de force dans leurs pays respectifs » a-t-il ajouté.

Le nouveau pouvoir peine à remettre en route un appareil de production délabré, alors que Bangui reste en proie à l'insécurité et aux pillages, et que les fonctionnaires ne perçoivent toujours aucun salaire. À la mi-avril à Bangui, une vingtaine de personnes ont été tuées dans des violences.

AFP

MAGHREB ISLAMIQUE

Les intérêts français pris comme cibles légitimes par l'un des chefs Al-Qaïda

Nommé Abou Obeida Youssef Al-Annabi, l'un des chefs Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), une organisation proche du réseau Al-Qaïda, a appelé à attaquer les intérêts français partout dans le monde tout en incitant les musulmans à se mobiliser et s'engager dans le "djihad" (guerre sainte), a rapporté mardi la radio tunisienne privée Mosaïque Fm citant un enregistrement vidéo mise en ligne mardi.

Dans cette vidéo datée du 25 avril passé, Abou Obeida Youssef Al-Annabi, désormais chef du conseil des notables de l'Aqmi, a dénoncé la croisade menée par la France contre les musulmans et l'occupation par la France d'une terre de l'Islam faisant allusion au Mali.

D'après la même source, le chef du conseil des notables de l'Aqmi s'est référé à l'intervention militaire de la France au Mali déclenchée en janvier 2013 pour exhorter les musulmans établis à travers le monde à prendre les intérêts français comme cibles légitimes.

Xinhua

CAMEROUN

Le Cours supérieur interarmées de Yaoundé transformé en École internationale de guerre

Le président camerounais Paul Biya vient de transformer par décret le Cours supérieur interarmées de défense de Yaoundé en École supérieure internationale de guerre (Esig). Ce changement « traduit la détermination du Cameroun de faire de cette institution, par ailleurs pôle d'excellence de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le creuset de la formation de hauts cadres militaires du continent noir et du monde », indique un communiqué.

L'Esig est ainsi appelée à jouer un rôle très important autour des opérations menées actuellement sur le terrain par les forces de défense.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE



Tiras Andang, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, la famille Mengobi ont la profonde douleur d'informer, les conseillers départementaux de la Sangha, le Bureau exécutif dudit Conseil, le Parti congolais du travail, (PCT), les parents, amis et connaissances du décès inopiné de Dieudonné Mengobi, résident du Conseil départemental de la Sangha, membre du Comité central du PCT, survenu le 7 mai au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

La veillée funéraire a lieu au domicile de l'illustre disparu, sis au numéro 4 de la rue Etaba, derrière le

Lycée Thomas Sankara, dans l'arrondissement 7 M'Filou, Brazzaville. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

10 mai 1994
- 10 mai 2013

Voici déjà 19 ans que notre époux père et frère le Dr Jean François Opa nous a quittés. Que tous ceux qui l'ont connu aient, en ce jour anniversaire une pieuse pensée pour lui. Que la grâce de Dieu accompagne ton âme.



PUBLICATION

« Plaidoyer pour une réforme du régime juridique des cessions de terres à grande échelle en Afrique centrale »

Cette publication de 42 pages présente l'ampleur du phénomène, et propose des pistes de solutions aux décideurs politiques pour que les cessions de terres à grande échelle tiennent compte, entre autres, des droits des populations autochtones.



Le présidium lors de la présentation du livre

« La question des cessions de terres à grande échelle est d'une grande actualité sur le continent. La presse rapporte ainsi régulièrement des informations sur les transactions conclues ou encore en négociation, permettant à l'opinion publique de comprendre que l'Afrique est devenue une destination de prédilection pour les nouveaux acteurs de la ruée vers les terres », peut-on lire dans la page introduc-

tive du livre. La présentation de ce document s'est déroulée le 10 avril à Brazzaville au cours d'une cérémonie organisée par une institution allemande, la Friedrich Ebert Stiftung, en collaboration avec l'Observatoire congolais du droit de l'environnement (OCDE).

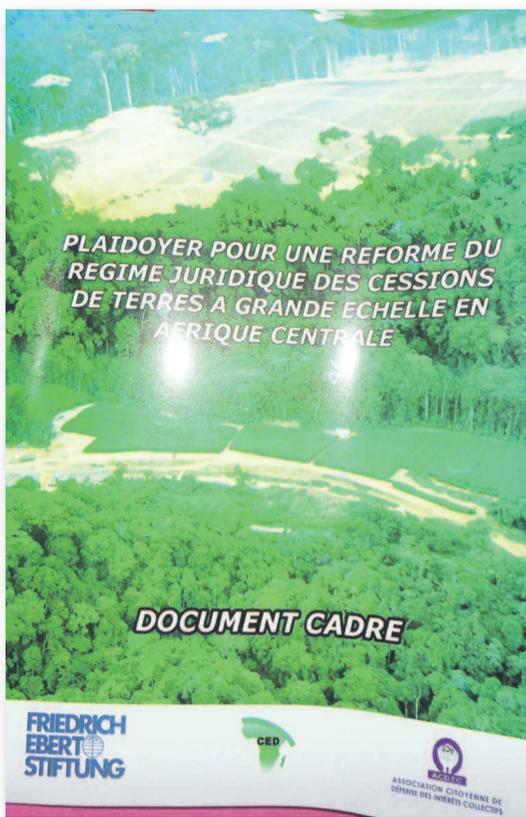
« Il est important de garder à l'esprit la vulnérabilité des pays de la sous-région face aux fluctuations des cours des produits alimentaires. Ce constat appelle à une réflexion urgente sur la consolidation de la souveraineté alimentaire, par l'augmentation de la production vivrière locale et la réduction des importations de produits alimentaires », souligne-t-il.

Le document cadre a pour but d'amorcer la discussion en proposant des pistes de solutions aux décideurs politiques des pays d'Afrique centrale, aux organisations de la société civile et autres organisations pour faire face aux défis qui attendent la sous-région. Il suggère également des

mécanismes et instruments susceptibles d'inspirer une réforme foncière. Le livre est subdivisé en trois grandes parties qui se complètent mutuellement. La première fait état des manifestations du phénomène des cessions de terres, la deuxième parle du traitement juridique, et la dernière présente des recommandations relatives à la disponibilité et à la disposition des terres. L'ouvrage est fondé sur des études et des discussions de l'atelier des experts et représentants de la société civile de six pays d'Afrique centrale : Gabon, RCA, RDC, Tchad, Cameroun et Congo. Pour le représentant résident de la Friedrich Ebert Stiftung, le Dr Denis Tull, ce document est un guide de réflexion sur la sécurité alimentaire en Afrique. Après avoir fait une analyse critique du livre, le Dr Jean Diamouangana, président du groupement pour la conservation de la biodiversité pour le développement, a relevé son importance, en soulignant qu'il vise à sensibiliser l'opinion publique sur les questions de terre.

L'initiative de produire ce document cadre a été portée par trois organisations, notamment la Friedrich Ebert Stiftung (FES), le Centre pour l'environnement et le développement (CED) et l'Association pour la défense des intérêts collectifs (ACDI).

Yvette Reine Nzaba



CHRONIQUE

Mandela Forever, « L'Afrique dans tous les sens »

Difficile de ne pas relever le challenge du festival « L'Afrique dans tous les sens », hors pair par sa forme pluridisciplinaire, destiné à tout public et créant objectivement les conditions d'une rencontre pérenne entre artistes, créateurs, publics et promoteurs.

L'édition 2013 sera un hommage à l'homme qui aura marqué la fin du 20^e siècle, Nelson Mandela, pour qui sera dévoilée une œuvre d'art majeure. L'Afrique du Sud sera naturellement à l'honneur, mais également les cultures de quatorze autres pays à travers cinq villes dans la région d'Ile-de-France, notamment Paris, Montreuil, Orsay, Aulnay-sous-Bois et le Blanc-Mesnil et ce, pendant treize jours de festivités, du 17 mai au 2 juin prochains. Quel régal !

L'Afrique dans tous les sens, au sens propre du terme, cela représente une trentaine de concerts en live, un défilé de mode en plein air, des échanges débats, des bals, des expositions, des projections de films dont un cycle de cinéma sud-africain, des ateliers de dégustation en arts culinaires et plusieurs autres spectacles. En somme, tout ce que nos sens affectionnent.

La panoplie des concerts offrira, entre autres artistes des quatre coins de l'Afrique et de sa diaspora, Habib Koité, Daara J Family, Dobet Gnahoré, Ba Cissoko, Jupiter and Okwess International, Bassékou Kouyaté, Blitz the Ambassador, Electro Bamako, Cape Town Effects, Meta & Cornerstones, des artistes émergents tels Lèk Sen, Sibongile, des rencontres assez inédites à l'instar Ryoko Nuruki & Saïd Mesnaoui, So Kalmerly et Ray Lema. Parmi les bals, sont répertoriés certains de grande classe tels le Bal de l'Afrique enchantée et le Bal Afro-Tango.

Des spectacles de rue, des ateliers de danse dont la fameuse danse sud-africaine, Gumboots, du clubbing avec Radio Nova et ses Djs agrémenteront les journées festives ainsi que des contes et plus particulièrement, une rencontre-débat qui devrait susciter beaucoup d'intérêt car elle portera sur l'état des lieux de la culture face à la crise en Afrique. Les Arts plastiques de plasticiens de la diaspora à Paris seront exposés au Musée du Montparnasse à travers une exposition prévue exceptionnelle, « Dias Paris », représentant les œuvres de la nouvelle vague.

Mandela ne disait-il pas : « Nous pouvons changer le monde et en faire un monde meilleur. Le changement est entre vos mains ! » ?

Le Festival « L'Afrique dans tous les sens » ambitionne de prendre sa responsabilité pour le changement souhaité. Ainsi, il nous promet que l'édition 2013 sera résolument un bon cru et donc nous incite à le consommer sans modération.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

Plus d'infos sur le site internet lafriquedanstouslessens.com

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE

CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00

+242 044758841
+242 066689011
KIN : 0899320131

CINÉMA

Le film « Tsofa » de Rufin Mbou primé meilleur documentaire à Montréal

Du 26 au 5 mai a eu lieu, à Montréal au Canada, la 29^e édition du Festival international de cinéma « Vues d'Afrique » à l'issue duquel le film du réalisateur congolais Rufin Mbou a été primé meilleur documentaire court métrage.

Tsofa, ce septième film du réalisateur congolais tourné en 2010 en Roumanie et présenté au public en 2012, fait un parcours incomparable dans les festivals et grands rendez-vous du film documentaire à travers le monde. Il a été projeté récemment au Festival Étonnants Voyageurs à Brazzaville ; à la 13^e édition du Mois du film documentaire à Lille ; en sélection officielle hors compétition au Fespaco, ainsi qu'aux Journées cinématographiques de Carthage à la grande satisfaction du coproducteur et de son réalisateur.

Outre la qualité de son film, la thématique que soulève le film et la façon dont cette histoire est racontée ont fait la différence avec les autres films présentés. Parmi plusieurs films documentaires en compétition, celui de la Congolaise (RDC) Claude Haffner ayant obtenu la mention spéciale. Mais c'est plutôt le film de Rufin Mbou qui a retenu l'attention du jury. « De l'espoir ! Non seulement pour moi, mais surtout pour la jeune génération des cinéastes des deux Congo. Cette distinction pourra peut-être enfin amener nos autorités et le public congolais à croire à l'excellence du cinéma congolais. Notre projet « To Zali » et la direction de la cinématographie et des arts auront peut-être l'occasion de donner de la voix à notre cinéma », s'est réjoui Rufin Mbou.

Tsofa raconte l'histoire vraie et poignante de trente-quatre Congolais de la RDC recrutés à Kinshasa en 2008 par une société roumaine afin d'aller travailler comme chauffeurs de taxi à Bucarest, capitale de la Roumanie. Cette société leur avait fait des promesses alléchantes, qui ont poussé certains à abandonner travail, femme et enfants pour tenter leur chance dans ce pays qui venait d'entrer dans l'Union européenne. Sur place, le rêve de bonheur s'est vite transformé en cauchemar. Exploités, ils étaient menacés d'expulsion par leur employeur lorsqu'ils réclamaient leurs droits.

Désirée Hermione Ngoma

FOOTBALL

Le Congo perd une place au classement Fifa

Après un bond de vingt-quatre rangs en avril, le Congo a perdu une place au classement Fifa publié jeudi 9 mai. Même sentence pour le Gabon, qui talonne les Diables rouges, tandis que le Burkina et le Niger restent à leur place respective (50^e et 100^e mondiaux). L'Espagne et la Côte d'Ivoire conservent leur mainmise sur le classement mondial et africain.

Après un mois d'avril sans matchs internationaux majeurs, la Fifa a publié son

classement du mois de mai. Un baromètre de la hiérarchie mondiale sans changement notable. Rien ne bouge au sommet mondial, où il faut descendre aux 14^e, 15^e et 16^e places pour assister à un petit jeu de chaises musicales entre la Suisse et la Belgique (+1) et le Mexique (-2). Un peu plus bas, le champion d'Afrique nigérian gagne trois rangs (28^e mondial), quand les USA (29^e) et le Japon (30^e) glissent d'un rang chacun.

Notons ensuite le recul de la Zambie (-1, 46^e), quand l'Afrique du Sud gagne six rangs (56^e) et le Sénégal fait un bond de douze marches (76^e). Logiquement, les douze Nations suivantes baissent d'un cran, dont le Congo (78^e), Gabon (81^e) et la RDC (86^e). Au-delà de la 120^e place, les plus grosses variations du mois viennent des Caraïbes : Grenade (+20), Sainte-Lucie (+12) et Saint-Vincent-et-les-Grenadines (-10).

Camille Delourme

COUPE DE LA CAF

Le tirage au sort du tour de cadrage a eu lieu

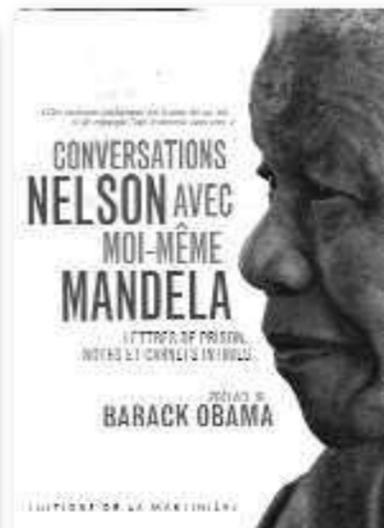
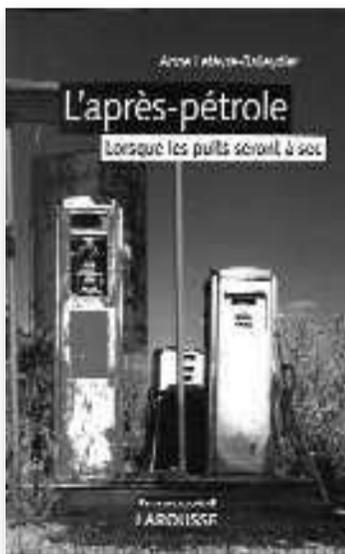
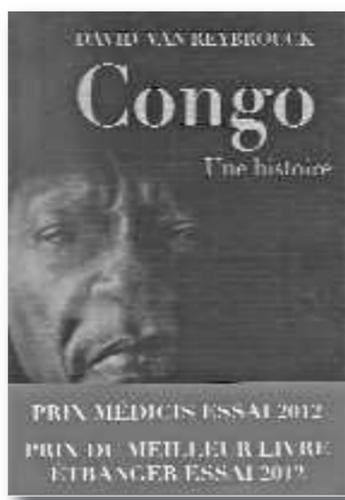
À l'issue de cet acte, les huit équipes sorties vainqueurs des 8^e de finale de la coupe de la Confédération africaine de football et les huit clubs éliminés de la Ligue des champions connaissent désormais leurs adversaires.

Les Corbeaux du TP Mazembe affronteront Liga Muçulmana, bourreau du WAC d'Ondama et Mouithys. À suivre également l'alléchant duel entre le FUS et le FAR de Rabat. Les matchs aller auront lieu les 17, 18 et 19 mai. Retour les 1^{er} et 2 juin.

- Stade Malien (Mali)-Lydia Ludic (Burundi)
- Enugu Rangers (Nigeria)-CS Sfaxien (Tunisie)
- FUS Rabat (Maroc)-FAR Rabat (Maroc)
- CA Bizertin (Tunisie)-Al Ismaily (Égypte)
- ES Sétif (Algérie)-US Bitam (Gabon)
- JSM Bejaïa (Algérie)-ES Sahel (Tunisie)
- Saint-George (Éthiopie)-ENPPI (Égypte)
- TP Mazembe (RDC)-Liga Muçulmana (Mozambique)

Camille Delourme

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



L'AN 1 DU GOUVERNEMENT MATATA

Qu'en est-il des réalisations dans le secteur de l'énergie ?

Les actions entreprises dans cet axe du programme du gouvernement permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Le débat sur l'auto-évaluation du gouvernement Matata à l'an un de son investiture continue à alimenter la chronique. Le temps s'y prête bien au regard des espoirs que la nomination de l'équipe en place a suscité au sein de la population. Que dire du programme ambitieux présenté par le Premier ministre devant la représentation nationale le 9 mai 2012 et dont la réalisation est au cœur de la polémique dans tous les médias. Le point d'achoppement entre le défenseur d'un bilan positif et ceux qui l'estime négatif est sans doute au niveau de l'impact de l'action du gouvernement sur le plan social, un secteur qui ne peut être sous aucun cas être négligé. De l'avis des analystes, les secteurs tels que l'agriculture, les transports et l'énergie peuvent permettre de résoudre les grands problèmes de l'heure et ainsi booster la visibilité du gouvernement. Et, note-t-on, ce ne sont pas les réalisations qui y manquent. Dans le domaine de l'Énergie, la dernière réalisation en date est la remise en service du

deuxième groupe d'Inga 1 qui ont apporté 55 MW au réseau, avec un effet direct sur la réduction des délestages dus notamment à la faiblesse de la production dans le système électrique de la Société nationale d'électricité (Snel).

Une cote qui reflète la réalité

Selon des informations recoupées, l'an un du gouvernement a été notamment marqué par plusieurs actions à impact visible dans le secteur de l'énergie qui confirment la cote frôlant la distinction attribuée au ministre des Ressources hydrauliques et électricité par le Premier ministre Matata Ponyo. Cette cote reflète la réalité sur le terrain même s'il faut reconnaître qu'il reste encore du chemin à parcourir. A Inga 1 et 2, Zongo 1 et Nseke, la puissance disponible en mégawatts est respectivement passée de 55 à 165, de 534 à 890, 12,5 à 19,5 et de 195 à 260 de mai 2012 à la même période de l'année 2013. Sur l'ensemble des sites, les actions entreprises ont permis un accroissement de 541,5 MW, dont 192 MW résultant d'opérations de réhabilitation et 349,5 MW d'actions de réparation. Sur le plan de l'amélioration du taux de desserte en électricité, l'on a at-

teint 97% des actions réalisées au regard du portefeuille du gouvernement. Ainsi, de 541,5 MW récupérés, 46% ont alimenté la clientèle domestique en amélioration de la qualité de service et en 69.284 nouveaux raccordements à travers le territoire national, soit une population d'environ 2100 000 personnes sur l'année. La performance de la Snel a été de plus visible pendant la fête de la Francophonie où les poches noires ont été significativement réduites dans la capitale. Au niveau de la Régie des eaux, des sources font état de l'amélioration du taux de desserte en eau potable.

Améliorer la qualité des services

Parmi les actions menées, on peut citer notamment pour le cas de la ville de Kinshasa, la construction de la 2e phase de l'usine de Lukaya avec une capacité de 18 000 m³/jour à Kinshasa, le renforcement de l'usine de Ngaliema avec une capacité additionnelle de 30 000 m³/jour à Kinshasa et la réalisation de onze forages pour alimenter 55 000 personnes. En provinces, l'on note la réhabilitation des installations de production et de distribution d'eau à Mushie au Bandundu, la sécurisation de la produc-

tion d'eau potable dans la ville de Mbandaka (province de l'Équateur), la réalisation de dix-huit forages pour alimenter 90.000 personnes et de huit forages pour alimenter 40 000 personnes respectivement au Nord et Sud-Kivu. Le constat est donc un accroissement de 54.000 m³/j et une réalisation de 116 forages qui a permis d'alimenter 580.000 personnes. Au total, les actions d'amélioration de la qualité de service et de réalisation de forages ont permis d'alimenter une population additionnelle de 848 040 personnes à travers le pays. En avril dernier, le plaidoyer du ministre Bruno Kapandji Kalala auprès des bailleurs de fonds internationaux en faveur d'Inga III a redonné de l'espoir quant au financement des travaux pour la construction dudit barrage. Les garanties obtenues auprès de l'administration américaine et des institutions financières internationales permettent d'envisager l'avenir autrement. Le Washington Post paru le 9 mai donne confirmation des assurances du gouvernement américain à ce sujet. Dans le cadre de la poursuite de l'exportation d'électricité dans d'autres pays, le ministère s'est attelé à la sécurisation de l'interconnexion entre Kinshasa et

Brazzaville qui a permis d'améliorer le plan de tension dans la partie ouest de Kinshasa et à Brazzaville, et d'exporter 25 à 45 MW vers la capitale de la République du Congo. En outre, il y a la construction d'une nouvelle ligne d'interconnexion avec la Zambie dont les travaux sont bouclés sur le territoire de la RDC depuis avril 2013.

Mais des efforts sont également attendus sur le volet du barrage de Katende et Kakobola qui permettront aux villes comme Kananga et ses environs, Bandundu et sa périphérie de sortir de l'obscurité. À Kinshasa, les morts par électrocution due à la présence des câbles dénudés dans les quartiers résidentiels continuent également à poser problème. La population attend fiévreusement la loi sur l'électricité qui consacrerait la libéralisation et la régulation du secteur de l'électricité ainsi que l'entrée des opérateurs privés dans ce secteur. Cette loi a été élaborée, présentée à la plénière de l'Assemblée nationale, discutée avec la commission des infrastructures de l'Assemblée. Elle est en instance d'adoption au niveau de l'Assemblée nationale.

Jules Tambwe Itagali

DIPLOMATIE

Huit nouveaux ambassadeurs accrédités en RDC

Le président de la République, Joseph Kabila, a reçu, le 9 mai au palais de la Nation, les lettres de créance de ces nouveaux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires.

Les nouvelles accréditations concernent l'Indonésie, la Serbie, la Grande-Bretagne, le Portugal, la Slovaquie, la Finlande, l'Éthiopie et le Danemark. Dans le groupe, il y a deux femmes qui représentent respectivement la Grande Bretagne et la Finlande. Le nouvel ambassadeur d'Indonésie en RDC, Andradjati, est né à Djakarta le 23 mars 1956. Il est détenteur de plusieurs titres académiques parmi lesquels une maîtrise en politique internationale de l'Université libre de Bruxelles. Il a fait son entrée au ministère des Affaires étrangères en 1981. L'ambassadeur Andradjati, qui a sa résidence à Dakar, au Sénégal, a représenté son pays dans plusieurs organisations et rencontres internationales. Son homologue serbe, Radomir Zivkovic est, quant à lui, diplômé de la faculté de droit de l'Université de Belgrade, a été avocat, directeur de

société, Consul général de Serbie en Grèce et ambassadeur.

Mme Diane Louise Corner, nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne en RDC, vient de Dar-es-Salaam, en Tanzanie, où elle était ambassadeur et représentant du Royaume Uni auprès de la communauté de l'Afrique de l'Est. Mariée et mère de quatre enfants, elle a eu à assumer les fonctions de chargée de directeur, de chef de section et chargée de conférences à l'Assemblée générale des Nations unies.

En outre, le nouvel ambassadeur du Portugal en RDC, Côrte-Real Joao José Cabral de Albuquerque, est licencié en histoire, attaché d'ambassade, secrétaire d'ambassade, consul général, ministre-conseiller et ministre plénipotentiaire. Pour sa part, Michal Mlynar qui prend ses fonctions d'ambassadeur de Slovaquie en RDC avec résidence à Nairobi est docteur en théories d'enseignement d'anglais comme langue étrangère de Comenius University à Bratislava, en Slovaquie. Il a été professeur d'anglais, traducteur et interprète, directeur et chef d'équipe chargée

de projet de la réforme du secteur de sécurité. Polyglotte, outre le slovaque qui est sa langue maternelle, il parle l'anglais, le russe, l'allemand, l'espagnol et le français. Mme Antilla Sinikka, nouvel ambassadeur de Finlande en RDC avec résidence à Dar-es-Salaam, 42 ans, a été chef de mission à l'ambassade de son pays à Dar es-Salaam, Lusaka et ministre des Affaires étrangères. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit. Par ailleurs, Degife Bula, nouvel ambassadeur d'Éthiopie en RDC avec résidence à Kampala, en Ouganda, est porteur d'une maîtrise en management. Il a été président de la Cchambre basse du Parlement éthiopien.

Le nouvel ambassadeur du Royaume de Danemark en RDC avec résidence à Pretoria, René Rosager Dinesen, vient de Kabul, en Afghanistan, où il était ambassadeur. Il a occupé des postes de responsabilité au ministère des Affaires étrangères de son pays. Il a une maîtrise en relations internationales de l'Université de Copenhague.

J.T.I.

BRIGADE SPÉCIALE D'INTERVENTION

Arrivée à Goma des officiers tanzaniens

L'effectif des militaires tanzaniens participant dans le cadre de la Brigade d'intervention de la mission de l'ONU en RDC est actuellement porté à près d'une centaine.

La Brigade d'intervention spéciale chargée de neutraliser les groupes armés actifs à l'est de la RDC se met progressivement en place. Pendant que les forces rebelles du M23 continuent de multiplier des intimidations pour dissuader l'ONU à ne pas donner corps à son projet, les pays contributeurs des troupes se mettent déjà au pas à l'image de la Tanzanie dont un contingent militaire est arrivé récemment sur le sol congolais. La Tanzanie, qui ne ménage aucun effort pour soutenir la RDC dans ce processus, vient de donner un nouveau gage de son implication dans la lutte contre les forces négatives opérant à l'Est. Avec cette nouvelle vague des militaires tanzaniens, l'effectif des troupes de ce pays participant à la force onusienne est passé à près d'une centaine.

Ces soldats, à en croire le porte-parole de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (Monusco), Madnodje Mounoubai, seraient arrivés en RDC avec leurs équipements. Il s'agit, comme l'a expliqué cette source onusienne, des officiers, des éléments d'état-major, ou mieux, des personnes chargées de la planification. Arrivé le 23 avril à Goma, le

commandant de la brigade a dû débayer le terrain en prévision de cette arrivée du contingent militaire tanzanien. James Mwakibolwa disposerait de la cartographie complète des sites où sont localisés les fameux groupes armés. En attendant que les forces combattantes ne viennent en renfort, le décor est quasi planté pour que le corps expéditionnaire tanzanien ne bute à aucun obstacle dans l'accomplissement de sa mission.

Les travaux d'aménagement entrepris sur le site devant abriter ces éléments sont en voie de finalisation, apprend-on. « *Au fur et à mesure que le site sera prêt, on va activer la cadence, pour que dans le délai le moins long possible, tous les éléments soient en place* », a indiqué Madnodje Mounoubai. Les soldats tanzaniens retrouveront sur place à l'Est de la RDC le contingent sud-africain ainsi que ceux d'autres pays ayant pris l'option de participer à la dite forces spéciale de l'ONU. Pour rappel, La Brigade spéciale d'intervention sera composée de 3069 unités et sera dotée d'un mandat offensif. L'arrivée des troupes tanzaniennes s'inscrit dans le cadre de l'application de la résolution 2098 portant création de ladite brigade spéciale visant le renforcement des capacités d'intervention de la Monusco.

Alain Diasso

DOTATION

Le gouvernement réceptionne un lot d'équipements via l'Unicef

Le geste s'inscrit dans le cadre du projet d'équipement des structures sanitaires (PESS) mis en œuvre par la Direction d'Études et planification du ministère de la Santé publique.

La représentante de l'Unicef en République démocratique du Congo (RDC), Barbara Bentein, a procédé le 10 mai à la remise symbolique d'un lot d'équipements sanitaires au ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi. La cérémonie a eu lieu dans l'entrepôt de l'Unicef situé dans la concession Utextafrica dans la commune de la Gombe.

Ces matériels qui viennent d'être remis au ministère de la Santé publique, ont été commandés par l'Unicef pour un montant qui s'élève à 12,4 millions de dollars américains, pour équiper soixante-six hôpitaux généraux de référence et trois cent trente centres de santé dans toutes les onze provinces de la RDC, à raison de six zones de santé par provinces, soit un hôpital général de référence et cinq centres de santé. Il s'agit de soixante-six appareils de radiologie, soixante-six appareils d'échographie, 198 tables de gynécologie, soixante-six réfrigérateurs solaires, 726 tables de consultation, 4950 lits d'hôpitaux, 330 tensiomètres et soixante-six appareils d'échographie cardiaques qui permettront aux destinataires d'améliorer la prise en charge des malades. Dans ce lot figurent aussi d'autres matériels et équipements dont les groupes électrogènes, les microscopes, les stérilisateurs, des kits gynécologiques et chirurgicaux ainsi que des intrants relatifs aux kits familiaux afin de maté-



Barbara Bentein remettant symboliquement l'appareil de pesée au Dr Félix Kabange Numbi.

rialiser le cadre des OMD relatif aux objectifs 4 et 5 portant sur la réduction de la mortalité des enfants et l'amélioration de la santé maternelle. Satisfaite de l'exploit réalisé en moins de deux mois, la représentante de l'Unicef en RDC n'a pas caché ses émotions : « Nous sommes en mesure de remettre ces matériels importants pour soutenir les efforts du gouvernement dans l'amélioration de la santé de la population, en particulier les femmes et les enfants », tout en soulignant que la totalité des équipements commandés par son agence pour le compte du gouvernement, via sa centrale d'achat basée à Copenhague, arrivera dans plus de 120 containers de 40 pieds, à partir du mois d'août 2013, par différents points d'entrée, à savoir Matadi, Lubumbashi, Goma, Bukavu et Bunia.

Pour le ministre de la Santé publique, cette première phase du PESS vient contribuer à la mise en œuvre du Plan

national de développement sanitaire 2011-2015, lequel prévoit la modernisation des infrastructures et des équipements médico-sanitaires. « Des missions de suivi, de contrôle et d'inspection seront régulièrement effectuées en provinces jusque dans les zones de santé bénéficiaires pour s'assurer de la bonne utilisation », a annoncé Dr Félix Kabange, tout en soulignant qu'un tel programme ambitieux ne peut se réaliser dans les délais impartis et dans les conditions actuelles qu'en capitalisant les bonnes pratiques.

Dans ce projet, il est également prévu de former les prestataires des soins pour une bonne utilisation des équipements, de réhabiliter les 66 hôpitaux et 330 centres de santé ciblés, de doter les hôpitaux ciblés des groupes électrogènes et d'approvisionner les 66 zones de santé en médicaments.

Gypsie Oïssa Tambwe

CROIX-ROUGE

La nouvelle équipe dirigeante de la RDC installée

La commémoration, le 8 mai, de la journée mondiale de l'organisation sur le thème « Action volontaire » a été marquée en République démocratique du Congo (RDC) par la mise en place du nouveau comité national.

Établi officiellement par le directeur du cabinet du ministre de la Santé, Chadrac Baïtura au nom du ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, le nouveau comité est issu de l'assemblée électorale tenue du 6 au 8 mars dernier. Il est présidé par Dominique Lutula. Celui-ci succède à lui-même après avoir exercé un mandat de 6 ans à la tête de la Croix-Rouge nationale. L'assemblée générale de cette organisation lui a renouvelé sa confiance en l'élisant pour un second mandat de 6 ans. Installant les membres de la nouvelle équipe dirigeante, Chadrac Baïtura leur a remis les signes de leur engagement, à savoir l'emblème de la Croix-Rouge et le Code de bonne conduite. De leur côté, les heureux élus se sont engagés à respecter les sept principes fondamentaux de l'action humanitaire qu'ils ont tous récités : « l'indépendance; la neutralité; l'universalité; l'humanité; le volontariat; l'unité et l'impartialité ».

Le président national de la Croix-Rouge, Dominique Lutula, laisse entendre que la commémoration de la Journée mondiale de la Croix-Rouge est le moment indiqué pour ce mouvement humanitaire d'évaluer son action. Pour lui, durant cent cinquante ans, des crises et des catastrophes naturelles ont ravagé l'humanité.

Mais hélas, regrette-t-il, suite au non-respect du droit international humanitaire, les populations sont soumises aux différentes violations de leurs droits. Malgré les conditions difficiles dans lesquelles travaillent les volontaires de la Croix-Rouge, Dominique Lutula souligne que chaque année plus de treize millions de volontaires apportent leur assistance aux populations vulnérables.

Présente dans les onze provinces de la RDC, la Croix-Rouge tient à être plus proche de la communauté. Cependant elle est butée à certaines difficultés comme l'a reconnu Dominique Lutula : « Ce travail ne se fait non sans difficultés. En dépit de cela, la Croix-Rouge est là pour apporter assistance et secours aux personnes vulnérables et cela conformément aux principes humanitaires, à savoir l'impartialité et la neutralité ».

Pour mener à bien la mission de la Croix-Rouge nationale, Dominique Lutula sollicite un partenariat solide entre son organisation, le gouvernement et les partenaires humanitaires. Il a, en outre, plaidé pour le respect de l'emblème de la Croix-Rouge qui est souvent trafiqué par certaines personnes ou organisations qui ne sont pas de la Croix-Rouge.

Aline Nzuzi

BANCARISATION DE LA PAIE

Le gouvernement économise cinq millions USD

L'opération a également permis de déceler trois mille cinq cents fonctionnaires fictifs.

L'information a été livrée par le Premier ministre et chef du gouvernement, Augustin Matata Ponyo, au cours de l'émission Parole aux auditeurs diffusée le 7 mai sur la radio Okapi. Le gouvernement congolais a pu récupérer de l'argent qui se volatilisait dans des poches des individus, soit cinq millions de dollars américains (USD). En outre, trois mille cinq cents fonctionnaires fictifs ont pu être décelés grâce à la bancarisation de la paie des fonctionnaires, une opération exécutée grâce à la bravoure et la détermination du gouvernement Matata.

« La bancarisation de la paie des agents de l'État a permis d'éviter que l'argent public soit détourné par certains réseaux qui étaient montés pour cette fin », a déclaré le chef du gouvernement sur la radio onusienne. Matata Ponyo a annoncé que toutes les personnes impliquées dans le détournement de cet argent ont été mises à la disposition de la justice, en citant notamment le chef de l'administration publique.

L'occasion pour le Premier ministre de féliciter les retombées de l'entrée en application de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en janvier 2012, qui a permis d'accroître le budget national de plus de 30% et aussi de créer mille trois cents emplois. « La mise en place de la TVA a permis d'accroître significativement les recettes de l'État. Vous n'avez qu'à vous rendre compte en parcourant le budget tel qu'exécuté fin 2012, les recettes publiques se sont accrues de plus de 30% au terme de l'exercice 2012 et ceci en terme réel », a-t-il fait savoir.

G.O.T.

AFFAIRE DIOMI

Les avocats du député sollicitent l'implication de la ministre de la Justice

Il est notamment demandé au membre du gouvernement de faire respecter l'arrêt de la Cour suprême de justice (CSJ) l'assignant à résidence.

Dans une lettre adressée le 10 mai à la ministre de la Justice, l'un des avocats conseils d'Eugène Diomi Ndongala, Me Yala Tutu, a officiellement dénoncé les conditions de détention du député au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK). « Ce que vit l'honorable Diomi n'a rien avoir tant avec l'esprit de la loi que la décision rendue par la CSJ car il est placé dans une minuscule cellule d'où il est quotidiennement fouillé y compris dans ses parties intimes », a souligné le juriste. La correspondance de l'avocat a, en effet, sollicité l'intervention de la ministre de la

Justice afin de lever la détention préventive du député accusé au CPRK en vue de le mettre en résidence surveillée, telle que décidé par la CSJ dans un arrêt pris il y a près de trois semaines. « Au regard de la loi et plus particulièrement de votre pouvoir d'injonction sur le PGR, mon client s'en réfère à votre autorité pour que le magistrat précité soit ramené au strict respect de la loi et des décisions judiciaires », est expliqué dans cette lettre.

Élimination du député

Pour le juriste, qui s'appuie sur les convictions de son client, cette affaire de viol sur mineures suivi par celle d'association à une bande voulant éliminer le chef de l'État et le Premier ministre continuent à être louches. « À voir comment le procu-

reur général de la République (PGR) refuse impunément d'exécuter une décision judiciaire, mon client en arrive avec raison à penser que tous les scénarii politico-judiciaires montés autour de sa personne ne visaient que son élimination politique et, tel que la situation évolue, le point d'achèvement serait son élimination physique », a fait observé Me Yala.

Selon Me Yala, en disposant que la détention préventive soit remplacée par l'assignation à résidence surveillée, la législature a voulu que le député national poursuivi, qui jouit encore de la présomption d'innocence, soit préservé dans sa dignité car faisant encore partie de l'Assemblée nationale.

Lucien Dianzenza

LIVRES

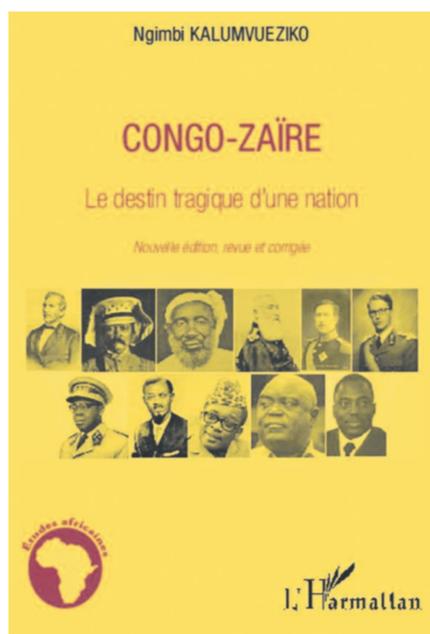
Nouvelle édition de Congo-Zaïre le destin tragique d'une nation

Récente parution de L'Harmattan, la version revue et corrigée de l'ouvrage de l'économiste et analyste financier Ngimbi Kalumvueziko compte 244 pages.

Le contenu de la nouvelle édition, à en juger par la quatrième de couverture, est pareil à la précédente. En effet, en 2009, année de parution de cette dernière, la RDC était à quelques mois près de fêter le jubilé de son indépendance, le 30 juin 2010. C'est pour cela que l'on comprend mieux la première ligne ainsi rédigée : « *Près d'un demi-siècle après son indépendance, le Congo est à la croisée des chemins de son histoire* ». Il n'en reste pas moins cependant que cette note de l'éditeur reste vraie. Il en est de même de la suite du texte où le lecteur lira que la question de la survie de la RDC « *dans sa forme actuelle et du statut de ses ressources naturelles est de plus en plus évoquée dans plusieurs cercles internationaux*

et aussi par des dirigeants de certaines puissances occidentales. Comme si le Congo était à refonder ».

De sa première édition sortie en septembre 2009 avec 270 pages (alors que la nouvelle en a vingt-six de moins) qui date d'environ quatre ans, à ce jour le sujet de Congo-Zaïre le destin tragique d'une nation reste d'actualité. Il y est livré un aperçu historique du pays ainsi qu'une description des « *véritables enjeux et péripéties des événements importants qui ont marqué l'histoire passée et récente du Congo* », lit-on dans la note de l'éditeur. L'ouvrage, souligne-t-il, a du reste, l'avantage d'apporter « *des nouveaux éléments de discussion pour leur compréhension* ». Il



La couverture de la nouvelle édition de Congo-Zaïre le destin tragique d'une nation est épinglé ici « *le tout premier témoignage public de Jonas Mukamba sur l'assassinat de*

Patrice Lumumba ». Cette déclaration est d'autant plus importante quand l'on sait qu'au moment de l'assassinat de Lumumba, le précité Jonas était Commissaire au Travail et à la prévoyance sociale du collège des commissaires. Certains sont d'avis qu'il semble avoir été coresponsable de l'organisation du transfert de Lumumba de Thysville vers Moanda et de là vers Elisabethville.

À première vue, s'il ne faut considérer que la forme, il n'existe pas de différence majeure entre les deux ouvrages. Dans l'aspect physique l'élément distinctif le plus perceptible demeure la couleur de la couverture qui passe du blanc au jaune. Le résumé du livre à lire sur la nouvelle quatrième de

couverture reste identique à celui de l'édition précédente. Le seul changement observé ici est au niveau de la photo et de la biographie de l'auteur. Disposé en dessous de ce texte, elle a été revue et augmentée. Elle comporte donc plus de renseignements sur Ngimbi Kalumvueziko que la parution de 2009. L'on y apprend dorénavant aussi qu'« *Il est ambassadeur de bonne volonté de l'État d'Arkansas et Citoyen d'Honneur de la ville de Durham, État de la Caroline du Nord, États-Unis* ». Autre chose, de par sa formation, Ngimbi Kalumvueziko est économiste et analyste mais il est « *spécialiste en développement, économie d'entreprise et relations économiques internationales* ».

Nioni Masela

FOOTBALL

Pas de vainqueur entre Makiso et Lupopo à Kisangani

Après avoir bouffé DCMP et le leader Lupopo, Makiso accroche un autre ogre, Lupopo, par un but partout. Le team noir et blanc de Kisangani totalise huit points et affronte Molunge au prochain match à Mbandaka.

Lanterne rouge au tout début du championnat national de football, le Cercle Sportif Makiso de Kisangani a changé de rythme à la Division 1. Après les deux victoires successives contre le Daring Club Motema Pembe de Kinshasa à Kisangani (province orientale) et le leader Sanga Balende à Mbuji-Mayi, l'équipe entraînée par le technicien Rovin Bonginda a fait jeu égal avec un autre géant du football national, le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi, le 9 mai au stade Lumumba de Kisangani.

Cette rencontre comptant pour la 8e journée de la Division 1 s'est soldée sur un but partout. Devant son public boyomais, le team noir et blanc a ouvert la marque à la 62e minute par Lombilo, déjà unique buteur de Makiso contre Sanga Balende. Mais les poulains du coach Raoul Jean-Pierre Shungu de Lupopo ont égalisé à la 81e minute par le défenseur central Lino Masombo de la tête après avoir exercé une forte pression dans le camp de Makiso.

Lombilo, Lamasia, Lobela, Kabula, Falanga, etc. ont ensuite tenu le coup jusqu'au coup de sifflet final et préservé le point de l'égalité face à cet ogre du football national, déjà vainqueur du championnat de la Ligue nationale de football. À la suite du match à égalité, Makiso totalise huit points et se place dans les dix premiers sur quatorze



Rovin Bonginda, entraîneur de Makisogano a déjà récolté onze points et se classe cinquième du championnat.

La 9e journée...

Le programme de la 9e journée prévoit le match entre le leader Sanga Balende (18 points) contre le TP Mazembe de Lubumbashi (16 points) le 12 mai au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi. Au stade des Volcans de Birere à Goma (Nord-Kivu), Dauphins noirs (7 points) accueille SC Rojolu de Kinshasa (9 points). OC Muungano affronte AS V.Club au stade de la Concorde à Bukavu. DCMP joue contre CS Don Bosco au stade des Martyrs, FC Saint-Éloi Lupopo contre TC Elima au stade Kibassa Maliba, US Tshinkunku face à DC Virunga au stade des Jeunes à Kananga et TP Molunge face à CS Makiso au stade Bakusu de Mbandaka.

La même journée du jeudi, l'OC Muungano recevait au stade de la Concorde de Bukavu au Sud-Kivu le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa. Zéro but partout, ce fut le résultat de cette rencontre comptant aussi pour la 8e journée de la Division 1. Avec ce nul, DCMP engrange un total de huit points en six matchs joués. Muun-

Martin Enyimo

DIVISION 1

La Linafoot statue sur le match Mazembe-V.Club

Le capitaine Ebunga Simbi est suspendu pour quatre matchs alors que l'arbitre Martin Mukala écope de douze mois d'interdiction d'officier. Mazembe doit payer huit cents dollars américains d'amende.

La Ligue nationale de football a rendu, le 6 mai, des décisions sur les incidents survenus lors du match entre Mazembe et V.Club le 28 avril au stade TP Mazembe de Lubumbashi. Le capitaine de V.Club, Ebunga Simbi, alias Saoulé, est suspendu pour quatre matchs. L'arbitre de la partie, Martin Mukala écope d'une interdiction d'officier de douze mois. Après l'examen des rapports des officiels du match, la Commission de discipline et des compétitions de la Linafoot s'est basée sur l'ar-

article 45 du Code disciplinaire de la Fécofa pour prendre ces mesures. Des menaces et protestations envers l'arbitre central Martin Mukala de la Ligue de football du Kasai oriental et les voies de fait (deux coups de pied envers l'arbitre central) sont les griefs retenus contre le latéral gauche Ebunga Simbi.

Quant à l'arbitre Martin Mukala, il lui est reproché de ne pas avoir appliqué les dix-sept lois de jeu et d'avoir rédigé un rapport complaisant. Selon le règlement, l'arbitre devait arrêter la partie à cause de la situation d'insécurité de son deuxième assistant Lopembe Tangi qui a reçu un projectile venu des gradins du stade TP Mazembe. Ce dernier s'était effondré sur l'aire de jeu pendant quelques minutes avant de reprendre

ses esprits. Mais Martin Mukala a ensuite poursuivi la partie. Il est donc suspendu pour douze mois. Le TP Mazembe de son côté doit payer une amende de huit cents dollars américains pour l'insécurité au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. En cas de récidive, ce stade sera fermé pour les Corbeaux du Katanga, souligne le communiqué de la Linafoot.

M.E.



SUKA ! PRODUCTIONS

Clap sur une nouvelle session de master en cinéma

Djo Munga vient tout juste de lancer un appel à candidatures pour la deuxième promotion des Ateliers actions de Kinshasa, c'est donc bientôt reparti pour onze nouveaux mois de formation, soit de juillet 2013 à juin 2014.

Il est ressorti du point de presse tenu le 7 mai dans les locaux de Suka ! Productions que « *Les Ateliers actions de Kinshasa* » affichent désormais une plus grande ambition. Contrairement à la première édition qui était une adresse quasi exclusive aux Congolais des deux rives, le prochain master en cinéma reste ouvert aux jeunes de la sous-région d'Afrique centrale, le Rwanda et le Burundi inclus. Ce, dans la perspective d'assurer le développement du cinéma à l'échelle régionale.

Soutenu par le Fonds Carlier de la Fondation Roi Baudouin et Wallonie-Bruxelles international, le projet en passe de vivre sa seconde expérience entend outiller les jeunes de façon à en faire « *des professionnels* » dans le domaine de l'audiovisuel. L'enjeu décrit par son coordonnateur, en l'occurrence Djo Munga, c'est de « *prépa-*



Djo Munga s'entretenant avec la presse au sujet des prochains Ateliers action

rer une génération performante ». En effet, fort de la première tentative motivée par les besoins de la réalisation de Viva Riva !, il est paru important d'envisager plus. Convaincu qu'il « *serait dommage d'en rester là* », le directeur de Suka ! Produc-

tions s'est désormais investi dans la formation des jeunes dans l'objectif de générer une ressource humaine qualifiée en production, réalisation, image, son et montage.

Outre le critère de l'âge établi entre 26 et 28 ans, Djo Munga a précisé

que le nouvel appel à candidatures est lancé aux étudiants « *motivés ayant une compétence et ressentant le besoin de la développer* ». Car, a-t-il ajouté, l'exigence de « *l'offre d'une connaissance et des métiers est de beaucoup travailler et*

durement ». Et Djo Munga de conclure que « *faire du cinéma, c'est consentir énormément de sacrifices et d'efforts* ».

Rien de changé quant à l'ensemble du critérium qui requiert des postulants le dépôt d'un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé. Ce dernier devrait faire « *ressortir les expériences professionnelles et personnelles* ». Les candidats issus des domaines artistiques tels le théâtre, la photo, la peinture, la musique, l'écriture, etc. « *doivent présenter un diplôme d'enseignement supérieur artistique ou au moins une œuvre professionnelle* ».

Dans une rétrospective de la session passée, Djo Munga est revenu sur l'encouragement particulier des candidatures féminines quitte à accroître leur pourcentage de participation. Réduit au final à quatre sur les seize sélectionnés, soit juste 25%, il pense cette fois avoir la possibilité d'avoir le double donnant l'égalité de chance aux plus aptes.

Nioni Masela

SECTEUR MINIER

L'Africa Progress Panel dénonce une gestion calamiteuse

L'institution que pilote Kofi Annan dénonce des concessions effectuées en des termes qui génèrent d'importants bénéfices aux investisseurs étrangers, pour la plupart installés dans des paradis fiscaux.

L'exploitation des ressources minières en RDC aura été au centre des récentes discussions en Afrique du Sud dans le cadre d'un forum organisé par l'Africa Progress Panel, un panel d'experts dirigé par Kofi Annan, l'ancien secrétaire général des Nations unies. Le rapport publié le week-end en rapport avec ce dossier est très salé pour la RDC parce que mettant en relief les fraudes massives opérées dans ce secteur avec, à la clé, des marchés opaques qui privent le pays d'importantes ressources pouvant être affûtées utilement pour le besoin de développement. Les participants à ce forum économique mondial ont réfléchi sur la façon dont certains pays africains sont lésés dans la gestion de leurs ressources naturelles. Ils ont exprimé leur indignation pour le cas spécifique de la RDC. « *Aucun pays n'illustre mieux les coûts élevés des échanges de concessions opaques que la République démocratique du Congo* », peut-on lire dans ce rapport qui cite cinq actifs miniers bradés par l'Etat en RDC entre 2010 et 2012. Ces actifs, d'après la même source, ont été vendus à des sociétés offshore, servant d'intermédiaires, qui réalisent ensuite d'énormes bénéfices en les revendant à des groupes étrangers. Le document de l'Africa Progress Panel parle

d'un manque à gagner de plus d'un milliard de dollars représente l'équivalent du double du budget combiné de la santé et de l'éducation en RDC en 2012. Pour l'organisation que pilote Kofi Annan, la population congolaise ne se retrouve pas dans ces deals négociés en dehors d'elle. Seuls les investisseurs étrangers dont les bénéfices engrangés sont installés dans des paradis fiscaux se retrouvent dans ces marchandages d'autant plus que les compagnies d'Etat sous-évaluent systématiquement les actifs sous-jacents. Moralité : Des concessions sont octroyées aux firmes étrangères parfois pour du beurre au détriment du trésor public qui voit ainsi s'échapper d'importantes recettes. Parmi les cinq concessions minières examinées par l'APP, trois concernent le groupe minier kazakh ENRC, qui a acquis des concessions en RDC via des entités offshore contrôlées par Dan Gertler, un homme d'affaires israélien. Le rapport épargne toutefois les entreprises impliquées et les dirigeants politiques en se gardant de dénoncer leurs abus dans ce domaine. L'Africa Progress Panel exige toutefois l'ouverture d'une enquête approfondie sur ce nébuleux dossier afin d'établir les responsabilités. Pour sa part, le ministre des Mines, Martin Kabwelu, a rejeté en bloc toutes les accusations portées sur la gestion minière estimant que la RDC n'avait rien perdu de toutes ces transactions négociées, selon lui, dans la pure transparence. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ACTIONS HUMANITAIRES

Un partenariat GSK et Save the children pour sauver la vie des enfants

Les programmes phares seront initialement déployés en RDC et au Kenya.

Les ONG GSK et Save the children ont formé un nouveau partenariat ambitieux destiné à sauver la vie d'un million d'enfants parmi les plus pauvres du monde. Dans le cadre de cette collaboration unique, les deux organisations travailleront ensemble d'une manière très différente, partageant leurs compétences, ressources, portée et influence pour lutter contre certaines des principales causes de mortalité infantile. Selon un communiqué émis par ces deux organisations, les initiatives-clés de ce partenariat incluent la transformation d'un antiseptique utilisé dans un bain de bouche en un produit permettant de sauver la vie de nouveau-nés, ainsi que le déploiement d'un antibiotique en poudre sous forme de doses adaptées aux enfants pour aider à lutter contre la pneumonie - l'une des principales causes de décès des enfants de moins de cinq ans.

« *Le partenariat entre GSK et Save the Children visera également à étendre la couverture vaccinale aux enfants les plus pauvres, en augmentant les investissements dans le personnel de santé, ainsi qu'en développant des produits nutritionnels à bas prix pour aider à combattre la malnutrition infantile* », a précisé le communiqué. Il renseigne, par ailleurs, que les programmes phares qui seront initialement déployés en RDC et au Kenya

permettront d'inclure ces interventions, qui feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation étroite pour déterminer comment le partenariat permet de sauver des vies avant de déployer à plus grande échelle et de reproduire les programmes dans d'autres pays en développement. « *Les informations sur la manière de sauver la vie d'enfants à grande échelle seront utilisées pour reproduire les programmes... en Afrique subsaharienne, en Asie et en Amérique latine* », a ajouté le communiqué.

Les principales caractéristiques du partenariat entre GSK et Save the children sont notamment la reformulation de la chlorhexidine antiseptique - présente dans le bain de bouche Corsodyl de GSK - pour nettoyer le cordon ombilical des nouveau-nés afin d'empêcher les infections graves, une cause majeure de décès des nouveau-nés des pays pauvres. Les études menées en Asie du Sud suggèrent que cette simple intervention pourrait éviter jusqu'à un décès sur six dans les milieux à faibles ressources. Il y a également la recherche pour étendre la couverture vaccinale aux communautés les plus difficiles à atteindre, la recherche des nouveaux produits nutritifs abordables luttant contre le fléau de la malnutrition et la conduite de recherches sur le personnel de santé dans les communautés les plus pauvres.

Jules Tambwe Itagali

JUSTICE

Nomination des magistrats

Réuni le 8 mai à Brazzaville, le Conseil supérieur de la magistrature a jeté un regard critique sur l'appareil judiciaire congolais ainsi que sur les personnes qui l'animent. Cette réunion a débouché sur plusieurs nominations des magistrats dans les juridictions nationales. A titre indicatif, nous proposons quelques unes de ces nominations.

Cour suprême

1-Siège :
-Président de la troisième chambre civile : OUNETINGUE Dorothée, épouse MAMBANI
-Président de la chambre pénale : NANGA-NANGA Grégoire
-Président de la première chambre sociale : MAKAYA BOUANGA Auguste
-Président de la deuxième chambre sociale : MALANDA Pierre Ausone
2-Parquet général :
-Premier avocat général : ETOTO EBA-KASSA Albert
-Substitut général : ESSAMY NGATSE

Cour des comptes et de discipline budgétaire

Premier président : APPESE Charles Émile
Parquet général
-Procureur général : MOUYABI Gilbert
-Avocat général : OBA Christian

Cour d'Appel de Brazzaville

-Premier président : BAYI Mathurin
-Avocat général : ELANGUI Séraphin

Cour d'Appel de Pointe-Noire

- Premier président : PAMBOU Antoine Michael César
- Procureur général : NKOUNKOULI Norbert
- Avocat général : BIYOURI Jacques
Cour d'Appel de Dolisie
Vice-président : NGOUADI Anselme

Cour d'Appel d'Owando

- Premier président : MBITI Théophile
- Vice-président : OKO Albert
- Procureur général : TATI Pascal

Tribunal de Grande Instance de Brazzaville

- Président : IWANDZA Didier Narcisse
- Procureur de la République : OKO NGAKALA André
- Doyen des juges : ITOUA ELENGA Alain Crépin

Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire

- Président : OPO Alain Michel
- Procureur de la République : OSSEKE David

Tribunal de Grande Instance de Dolisie

- Président : DJIMBI SIMOUNA

Tribunal de Grande Instance de Mossendjo

Président : BOUANGA Clément

Tribunal de Grande Instance de Madingou

Président : MANKOU Joseph

Tribunal de Grande Instance de Kinkala

Président : MVOUELEMBE Jean Stéphane

Tribunal de Grande Instance de Kindamba

Président : KOUAKA Daniel

Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire

Président : GNONI Henri

Tribunal de Grande Instance de Ouessou

Président : NTARI Clément

Tribunaux d'Instance de Brazzaville

Makélékélé

Président : OUASSI Aurélie Pradexe, épouse MAVOUNGOU

Poto-Poto/Moungali

Président : NGOULOUBI Jérôme

Tribunaux d'Instance de Pointe-Noire

Tié-Tié

Président : ABIA Henri Faustin

Tchinouka

Président : NGAMI Yolande, épouse MAVOUNGOU

Tribunal d'Instance de Makoua

Président : MISSILOU Bernard

Tribunal d'Instance de Foundou-Foundou (Dolisie)

Président : MANKONDI Jean

Tribunal d'Instance de Youlou Pongui (Dolisie)

Président : KOUPENA Philippe

Tribunal d'Instance de Nzassi (Kouilou)

Président : LOUBOUNGOU Félicien

Tribunal d'Instance de Makabana

Président : MBEDI Faustin

Tribunal d'Instance de Nkayi

Président : MOUKILA Roger

Tribunal d'Instance d'Ignié

Président : IBARA IBOMBO Dann II

RÉFLEXION

La repentance non, la réparation oui bien sûr !

Même si un nombre très restreint de Français ont assisté, vendredi, à la cérémonie organisée par les plus hautes autorités de la République afin de célébrer l'abolition de l'esclavage, la date du 10 mai 2013 s'inscrit désormais comme une date phare dans l'Histoire de la France. Car, pour la première fois, l'un des hauts lieux de la capitale, le très vaste et très populaire Jardin du Luxembourg, fastueuse propriété du Sénat située en plein cœur de Paris, servait de cadre à la commémoration solennelle de la fermeture d'une des plus atroces et des plus sanglantes pages de l'Histoire humaine: celle qui vit les peuples européens déporter en masse, et pendant plusieurs siècles, les peuples africains afin de mettre en valeur les terres qu'ils avaient conquises par la force à des milliers de kilomètres de là, sur l'autre rive de l'Océan atlantique.

Certes, ce n'est pas la première fois que la France bat sa coulpe et reconnaît sa responsabilité dans la déportation des Noirs sur le continent américain. Mais jamais, à notre connaissance en tout cas, elle n'a regardé la vérité aussi en face, installant dans les allées du Luxembourg

de grands panneaux de bois qui rappellent l'horreur, l'inhumanité, le négativisme ayant accompagné cette tragédie des siècles durant. Et jamais n'ont sonné aussi juste, aussi fort, les mots prononcés à ce propos par un Président français à proximité immédiate du très modeste monument érigé par ses prédécesseurs dans ce même jardin à la mémoire des victimes de la traite, une chaîne de bronze de deux mètres de haut dont un maillon est rompu.

Il est peu probable que les Français eux-mêmes, qui profitaient du long et beau week-end durant lequel est célébré chaque année leur propre libération du joug allemand, le 8 mai 1945, il est peu probable donc que les Français aient eu conscience que quelque chose d'important se jouait dans leur capitale. Mais à de multiples signes, dont celui-là n'est assurément pas le moindre, l'on perçoit que leurs dirigeants découvrent progressivement qu'au lieu de donner sans cesse des leçons de bonne gouvernance aux Nations du tiers-monde, ils feraient bien d'agir pour compenser les pertes que l'âpreté de leurs prédécesseurs infligea à ces mêmes Nations des siècles durant.

Le problème auquel François Hollande et ses ministres se trouvent confrontés, rappelons-le avant d'aller plus loin, n'est pas celui de la repentance car, pas plus en France qu'ailleurs dans le monde, les générations présentes ne sauraient être tenues pour responsables des crimes commis par les générations antérieures. Il est, en revanche, celui de la réparation des dommages, apparemment irréparables parce que trop éloignés dans le temps, que causa la traite négrière mais qui, en réalité, pourraient être compensés, au moins en partie, par le biais d'une coopération qui n'aurait pas le seul profit pour ressort.

Les pays européens ont accumulé un lourd passif envers les Nations qu'ils asservirent dans le passé. Contraints de laisser leurs colonies accéder à l'indépendance au terme d'un processus que celles-ci ne maîtrisaient pas réellement en dépit des apparences, les peuples européens ne se sont plus intéressés, après 1960, qu'à l'exploitation des immenses ressources naturelles que l'Afrique possède et donc à la protection de leurs seuls intérêts matériels. Alors qu'ils auraient dû accompagner ces jeunes Nations dans leur marche vers le progrès économique et social en les ai-

dant à former des cadres et à faire émerger une classe moyenne active, ils se sont contentés de sauver ce qui pouvait l'être de leur puissance passée. Avec les résultats désastreux que l'on constate aujourd'hui puisqu'ils se voient contraints, l'un après l'autre, de céder la place aux grandes puissances émergentes.

La crise à laquelle la France se trouve aujourd'hui confrontée ne laisse, objectera-t-on, aucune chance à ses dirigeants de réparer enfin les erreurs passées. Faux, pensons-nous, car cette crise constitue au contraire une excellente occasion pour les cadres et les entreprises françaises de participer à l'émergence des pays africains, d'apporter leur savoir et leur expérience dans les domaines les plus divers, de renforcer la convergence naturelle que crée la communauté de langue et de culture, bref de faire ce qu'ils n'ont pas fait durant les cinquante dernières années.

La manière dont a été commémorée cette année, à Paris, l'abolition de l'esclavage est peut-être le signe annonciateur que ce grand changement est sur le point de se produire.

Jean-Paul Pigasse